Louresse - Rochemenier

Bulletin Communal

2003

Le mot du maire

Je souhaite que cette treizième édition de notre bulletin communal suscite l'intérêt de tous. Je remercie bien sûr ceux qui l'ont élaboré mais aussi tous les bénévoles de nos associations qui par leur dynamisme animent notre vie communale.

Au nom du Conseil Municipal, je vous adresse nos meilleurs voeux.

Que l'année 2003 soit la plus heureuse possible dans vos familles.

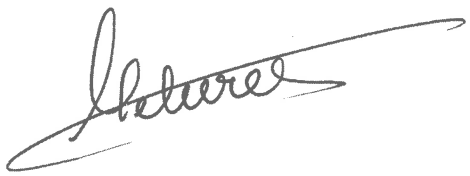

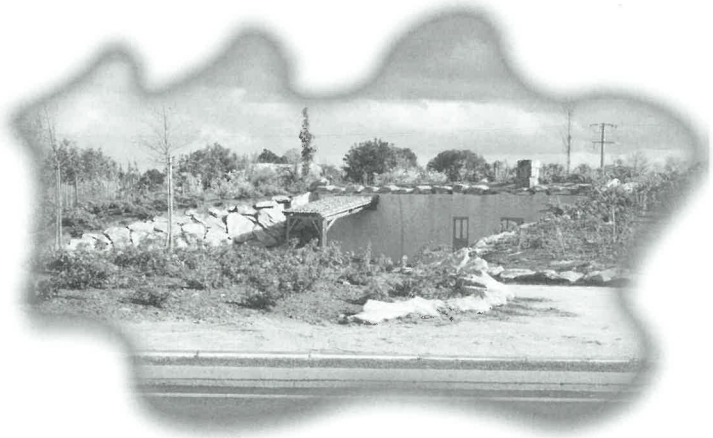

Sommaire

Le mot du Maire	1
Edito	2
Commissions communales - intercommunales	3
Infos municipales, Etat civil	4
Séances du conseil municipal	6
Budget	10
Village de Rochemenier	12
Médaillés du Mérite	13
Des nouvelles de votre communauté de communes	14
Loi SRU PLU	15
Ordures Ménagères	16
Boulangerie	17
Remembrement	18
Pourquoi planter des haies ?	19
Des nouvelles du PNR	20
Aides à l'amélioration de l'habitat	21
La Ligue contre le cancer	22
A D M R	23
Centre Social	24
Histoire de la commune	27
Mémoire Orale	28
La vie de l'école	30
La vie des associations	32
Maisons Fleuries	40
Calendriers des fetes	

Edito

Louresse vit,
Louresse grandit,
Louresse construit,
Louresse se peuple de jeunes couples et de beaux enfants
L'école est pleine et dynamique,
Le nouveau remembrement s'est fait au mieux.
S'il fait bon vivre à Louresse ; certainement, nous le devons à nos élus des anciennes et de l'actuelle municipalités ; qu'ils en soient remerciés !
Peut-être cependant, pouvons nous émettre un vœu ?
Que le remembrement ne transforme pas davantage notre environnement en crâne chauve !
Avec, pour tout arbre, d'électriques pylônes cruellement fichés dans nos champs de roses comme des banderilles dans le dos soyeux des taureaux !
Si notre jolie campagne devenait terre nue, hérissée de fer,
Ferait-il encore bon vivre à Louresse ?
Tous, replantons arbres et haies et que nos élus y veillent !
Je plaide ici la cause des lièvres et des perdrix, des chevreuils et des faisans, des oiseaux et des enfants ; la nôtre...
Bonheur à tous anciens de Louresse et nouveaux venus

M. Raimbault

Commissions communales

Finances
Mr METIVIER Germain, Mr BOISSEAU Christian,
Mme MARTIN Maryline.

Chemins et fossés
Mr CHAUVIN Jacky, Mme MARTIN Maryline, Mr GEINDREAU Lionel, Mr FOREST Jean-Yves, Mr JOBARD Alain, Mr JARRY Auguste.

Ruisseaux
Mr JARRY Auguste, Mr BOISSEAU Christian,
Mr AUMOND Alain, Mr CHAUVIN Jacky.

Fêtes - Cérémonies - Réceptions
Mr CHAUVIN Jacky, Mr MABILLE Bernard, Mr GEINDREAU Lionel, Mr BOISSEAU Christian, Mr MAITREAU J.Marie, Mme MARTIN Maryline, Mme MARTIN Jeannine, Mme JUIN Isabelle, Mme TREUILLIER M.Agnès, Mr JOBARD Alain, Mr FOREST J.Yves

Bâtiments communaux
Mr METIVIER Germain, Mr DESVALLON Sébastien,
Mme MARTIN Maryline, Mr MABILLE Bernard, Mr GEINDREAU Lionel.

Agriculture et calamités agricoles
Mr GEINDREAU Lionel, Mr BOISSEAU Christian, Mr JOBARD Alain, Mr AUMOND Alain.

Caves et musée troglodytique
Mr CHAUVIN Jacky, Mr METIVIER Germain, Mr GEINDREAU Lionel, Mr BOISSEAU Christian, Mr MABILLE Bernard, Mme MARTIN Jeannine, Mme JUIN Isabelle.

Cantine - Garderie - Conseil d'école
Mme TREUILLIER, M. Agnès, Mr MAITREAU J.Marie, Mme MARTIN Maryline.

Caisse des écoles
Mr AUMOND Alain, Mr MAITREAU J.Marie,
Mr DESVALLON Sébastien, Mr FOREST J.Yves.

C.C.A.S
Mr MABILLE Bernard, Mme MARTIN Maryline, Mme MARTIN Jeannine, Mr GEINDREAU Lionel.

Délégué cantonal des écoles
Mme TREUILLIER M. Agnès.

Petite enfance et Jeunesse
Mr MAITREAU J.Marie, Mme MARTIN Maryline, Mme JUIN Isabelle, Mme TREUILLIER M.Agnès, Mr AUMOND Alain.

Ouverture de plis - Commission d'appel d'offres
* Titulaires : Mr METIVIER Germain, Mr BOISSEAU Christian, Mr MARTIN Maryline, Mr MAITREAU J.Marie.
* Suppléants : Mr JARRY Auguste, Mr JOBARD Alain, Mr MABILLE Bernard, Mr AUMOND Alain.

Aménagement communal et remembrement
Mr FOREST J.Yves, Mr JOBARD Alain, Mr CHAUVIN Jacky, Mr GEINDREAU Lionel, Mr MAITREAU J.Marie, Mr AUMOND ALain, Mme MARTIN Jeannine, Mr JARRY Auguste.

Environnement - Embellissement - Maisons Fleuries
Mme MARTIN Jeannine, Mr CHAUVIN Jacky, Mr MABILLE Bernard, Mr GEINDREAU Lionel, Mr FOREST J.Yves.

Bulletin communal
Mme MARTIN Maryline, Mr BOISSEAU Christian, Mme JUIN Isabelle, Mr MABILLE Bernard, Mme TREUILLIER M.Agnès.

ETS PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALES - S.I.E.M.L
Mr JARRY Auguste, Mr FOREST J.Yves

S.I.A.E.P.A
Mr DESVALLON Sébastien, Mr AUMOND Alain.

Centre de soins
Mme TREUILLIER M.Agnès

S.I.R.D.I.S
Mr FOREST J.Yves, Mr METIVIER Germain

S.M.I.T.O.M
Mr METIVIER Germain, Mr MAITREAU J.Marie

A.S.V.R et Sports
Mr BOISSEAU Christian, Mr CHAUVIN Jacky, Mr MAITREAU J.Marie

Transport scolaire
Mr AUMOND Alain, Mr FOREST J.Yves, Mme TREUILLIER M.Agnès

Communauté de Communes
* Titulaires : Mr METIVIER Germain, Mr MAITREAU J.Marie
* Suppléants : Mr BOISSEAU Christian, Mme MARTIN Maryline.

S.D.A.U
* Titulaire : Mme JUIN Isabelle
* Suppléant : Mr METIVIER Germain

P.N.R
Mme JUIN Isabelle, Mr METIVIER Germain, Mr FOREST J.Yves Mr MABILLE Bernard, Mr BOISSEAU Christian

Commissions intercommunales

Commission N° 1 - Budget
Mr METIVIER Germain, Mr BOISSEAU Christian.

Commission N° 2 - Affaires sociales - Emploi
Mr MAITREAU J.Marie, Mme JUIN Isabelle.

Commission N° 3 - Affaires scolaires
Mr METIVIER Germain, Mr BOISSEAU Christian.

Commission N° 4 - Aménagement de l'espace - cadre de vie - tourisme
Mme MARTIN Jeanine, MARTIN Maryline.

Commission N° 5 - Affaires culturelles - loisirs - communications
Mme MARTIN Maryline.

Commission N° 6 - Logement
Mr METIVIER Germain, Mme JUIN Isabelle.

Infos municipales

HORAIRES DE LA MAIRIE

SECRETARIAT DE LA MAIRIE
02 41 59 13 13 Fax : 02 41 59 95 70
E-mail : louresse.rochemenier@wanadoo.fr

Ouverture au public
Du mardi au samedi de 8 h à 13 h

Permanences de M. le Maire :
Mr Germain METIVIER
le mardi, jeudi de 12 h à 13 h et le samedi de 11 h à 12 h

Permanences du 1er Adjoint :
Mr Christian BOISSEAU
le mercredi 12 h à 13 h et le samedi de 11 h à 12 h

Permanences du 2ème Adjoint
Mme Maryline MARTIN
le vendredi de 12 h à 13 h et le samedi de 11 h à 12 h

TARIFS SALLES COMMUNALES

SALLE DES FETES

	Habitants de la Commune	Hors Commune
JOURNEE COMPLETE	133,47 €	180,58 €
FORFAIT WEEK-END	200,20 €	270,86 €
REUNION SANS BUFFET	31,40 €	31,40 €
REUNION AVEC BUFFET FROID	47,10 €	47,10 €
VIN D'HONNEUR	31,40 €	39,25 €
VENTE-EXPO	47,10 €	47,10 €
VAISSELLE / PERS.	0,31 €	0,31 €
NETTOYAGE DE LA SALLE	47,10 €	47,10 €

Montant de la caution : 153 €

SALLE DU TERRAIN DES SPORTS

Prix de location : 31,40 € la journée
Montant de la caution : 77 €

ETAT CIVIL 2002

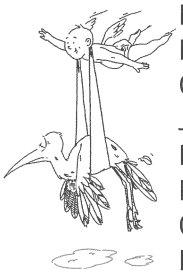

Naissances

Lilian BERNARD
Léo BLOUIN
Flavy GERMONT
Clara LEMAITRE
Justin LEROUX
Hugo PAILLAT
Manolo RABOUINT
Céline ZILLI
Pierre CESBRON

Décés

Anatole GENEVAISE
Jean HAINAUX
Léo BLOUIN

Mariages

Albert BLANGIS et Mylène HOARAU
Ludovic BLOT et Nathalie SIMON
Fabrice ERNSTH et Laurence CHARRAUD
Olivier PAILLAT et Karine MOëNS
Yohann WITTRANT et Line BOUTIN

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Afin de mieux vous accueillir, il serait souhaitable, votre installation terminée, de passer à la mairie avec votre livret de famille.
Merci de nous signaler également votre départ. Pour faire plus amples connaissances avec les habitants de la commune, vous êtes tout particulièrement invités à la soirée de présentation des voeux de Mr le Maire le 3 janvier 2003 à 18 h 30 à la salle des fêtes de Louresse.

COLLECTES ET DECHETTERIE

1/ Ordures ménagères le jeudi matin

2/ Tri sélectif (caissettes jaunes, bleues et vertes)
le vendredi matin
Semaines paires : Caissettes jaunes et bleues
Semaines impaires : Caissettes jaunes et vertes

Pour la collecte des ordures ménagères ainsi que pour le tri sélectif, nous vous rappelons qu'il est préférable que vous sortiez vos poubelles la veille du ramassage.

Nous tenons à vous rappeler que, outre la protection de notre environnement, la participation de chacun à la collecte sélective est déterminante pour que le coût d'élimination de nos déchets soit le moins élevé possible dans les années à venir.

3/ Déchetterie de Doué la Fontaine
Un accés gratuit pour les particuliers.
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi : de 16 h 30 à 18 h 30
samedi : de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Sont acceptés
Les plastiques, les cartons, piles, le verre, les gravats, les batteries usagées, les déchets végétaux (taille de haies, tonte de pelouses...), les ferrailles et métaux non ferreux, le tout-venant (meubles, literie, plâtre, appareils électro-ménagers ...), les huiles usagées.

Nouveauté
Les déchets ménagers spéciaux sont désormais acceptés en permanence à la déchetterie : solvants, lampes au néon, Acides et bases, peintures, colles, vernis, produits photographiques, aérosols de produits dangereux, produits phytosanitaires issus du jardinage, cartouches d'imprimantes.

Attention
La déchetterie n'accepte pas les produits phytosanitaires produits par les professionnels (agriculteurs, viticulteurs...). Des collectes sont organisés chaque année spécifiquement pour ces produits par la Chambre Départementale d'Agriculture en partenariat avec les coopératives Agricoles.

Le saviez-vous ?
Que les cartouches d'encre (imprimante Laser ou Jet d'encre, fax et photocopieur) sont des déchets recyclables en partie.
La société TRI-NET se propose de prendre en charge gratuitement l'élimination de vos cartouches. Après un tri, vos cartouches seront soit recyclées pour le reconditionnement soit incinérées pour une valorisation énergétique.
Cette société propose également des consommables informatiques, sans aucune obligation d'achat.
Pour plus de renseignements, contactez : Marie-Noëlle LAURIOUX - Tél/fax : 05.49.68.45.45

RESEAU ANJOU-BUS

1/ CARTE SOLIDARITE
Le Conseil général de Maine et Loire a décidé de mettre en place une tarification solidarité en faveur des personnes économiquement faibles utilisant le réseau "Anjou-Bus" avec un prix unique de 0,50 € par voyage quels que soient le jour, l'heure et la distance parcourue.
Renseignements à la mairie.

2/ CARTE JEUNE
Les jeunes de moins de 25 ans scolarisés ou domiciliés en Maine et Loire peuvent utiliser le réseau "Anjou-Bus" avec une carte jeune délivrée gratuitement en mairie. Le billet pour un trajet, quelque que soit la distance, leur coûtera 1,30 €. Cette possibilité leur permet des déplacements peu onéreux mais seulement les mercredis et samedis après-midi et pendant les vacances.

DEMANDEUR D'EMPLOI

Les demandes d'inscription comme demandeur d'emploi et la demande d'allocations se font après de l'ASSEDIC ou de la mairie.

Il est rappelé aux demandeurs d'emploi que la liste des offres d'emploi du Maine et Loire est à leur disposition à la mairie.
Cette liste est envoyée par fax par l'ANPE de Saumur via AIE de Doué la Fontaine le lundi matin et mercredi matin.

VISITES MEDICALES DU PERMIS DE CONDUIRE

Depuis début octobre 2002, si vous souhaitez :
renouveler votre permis de conduire (groupe lourd ou permis «caravane» valable 5 ans) ou
supprimer la mention « verres correcteurs » sur votre permis ou
si vous utilisez votre permis de conduire à titre professionnel (taxi, ambulance)

Vous pouvez maintenant passer une visite médicale dans le cabinet médical d'un médecin agréé par le Préfet.
Les délais de visite sont donc très réduits ; vous prenez vous-même le rendez-vous chez le médecin agréé de votre choix.

Vous pouvez obtenir le formulaire du certificat médical, la liste des médecins agréés et la notice d'information auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture, en mairie ou dans les auto-écoles.
Pour les autres cas de figure, la visite médicale a toujours lieu devant la commission médicale de la préfecture ou des sous-préfectures.

Séances du Conseil Municipal

Depuis le 17 décembre 2001 et, jusqu'au 28 octobre 2002, le conseil municipal a été invité à se réunir treize fois. Il a délibéré à 127 reprises. Vous trouverez dans les pages ci après le résumé des décisions les plus importantes.

HABITAT

Lotissement des charmilles

Pour chacun des cinq logements locatifs de la commune, le conseil a décidé :
- d'aménager une terrasse côté jardin de 4 mètres sur 3 mètres,
- de réaliser des marches devant les portes d'entrées.
Le devis de l'entreprise DESVALLON Sébastien a été retenu pour un montant de 4015 €. TTC.

Au cours de la séance du 7/11/2001 il avait été décidé de planter des tilleuls le long de la voie des charmilles. Les arbres ont été fournis par les pépinières CHARGE au prix de 23 €. l'unité.

Le 8/04/2002, pour créer un massif à l'entrée du lotissement, le conseil a décidé l'achat de plantes vivaces. Le devis des pépinières de la SAULAIE a été retenu pour un montant de 375 €.

Le 4/02/2002, le conseil a accepté le devis de l'entreprise ATP pour la pose de cinq regards supplémentaires au réseau de tout à l'égout . Après réalisation de ces travaux, le certificat de viabilisation de la dernière tranche du lotissement a été obtenu.

Le 8/04/2002 et le 23/05/2002, le conseil a délibéré pour autoriser Monsieur le maire à vendre les terrains.

Lot N° 16 : 712 m2 à Mr BICHON Emmanuel.
Lot N° 17 : 873 m2 à Mr et Mme BERTHELOTEAU Franck.
Lot N° 18 : 792 m2 à Mr et Mme FERCHAUD Jean-Luc.
Lot N° 19 : 851 m2 à Mr et Mme FERCHAUD Jean-Luc.
Lot N° 20 : 866 m2 à Mr et Mme LEMAIRE Gabriel.
Lot N° 21 : 840 m2 à Mr LEMAITRE Gérald et Melle M'HEDDEBI Amal.
Lot N° 22 : 817 m2 à Mr et Mme LABOULAIS Laurent.

Permis de construire

Depuis le premier janvier 2002 et jusqu'au trente et un octobre 2002, il a été attribué onze permis de construire pour des habitations.
Cinq d'entre eux concernent le lotissement des charmilles.
Les six autres ont été accordés sur le reste du territoire communal.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le 30/09/2002, décision de prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme.
Monsieur le Maire a présenté l'intérêt pour la commune de se doter d'un PLU. Ce document permet :
d'établir un diagnostic complet du territoire,
de définir un projet global d'aménagement et de développement à court et long terme,
de préciser le droit des sols,
de délimiter les zones constructibles dans un souci d'équilibre,
de respecter l'environnement et la mise en valeur de paysages et des caractéristiques architecturales (site troglodytique de Rochemenier),
de gérer les zones à risque dans deux villages dont le sous sol est en falun et tuffeau etc...
Voir aussi les explications page 15 sur la loi SRU et le PLU.

PVNR (Participation aux Voies Nouvelles et Réseaux)

Le 28/10/2002 il a été voté par le Conseil l'instauration du principe de la PVNR sur le territoire communal
Cette participation à été prévue dans le cadre de la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain)
La participation peut couvrir tout ou partie des coûts induits par la création d'une nouvelle voie publique destinée à permettre l'implantation de nouvelles constructions.

VOIRIE

Outre les travaux habituels de voirie et d'entretien des chemins communaux :

Busage sur la RD. 159 et 761. (à l'entrée de Louresse venant de Doué et, à la sortie de Louresse allant vers la Bournée) Coût des travaux : 13 340 € TTC.

Rue des caves, il est prévu la création de trottoirs pour un prix de 23 466 € TTC.

Il a été constaté l'effondrement d'une entrée de cave à Rochemenier sous la RD 177. Monsieur le Maire explique qu'avant le déclassement de cette route en voie communale, Mr. le Président du Conseil Général propose de prendre en charge les travaux de consolidation pour un montant de 24 139 € HT.

Classement et déclassement de routes (réunion de conseil du 28/10/2002)

Désignation de la rue	Ancien classement	Reclassement
Rue principale du bourg	D 761	D 159
Route de St. Georges (dans le bourg)	D 159	Voie communale
Rue du musée (Rochemenier)	D 177	Voie communale

Changement de nom de rue

A Rochemenier, la "Route de Doué" (depuis le centre du village jusqu'au bois des Ecottiers, s'appelle désormais "Route des Ecottiers"

A la Bournée, depuis le carrefour, rue des Templiers et rue du Chêne Rond, vers le lavoir, la rue est nommée "Rue du Polissoir".

BATIMENTS MUNICIPAUX

Atelier communal

L'installation de l'électricité au bâtiment a été décidée le 17/12/2001. Le devis de l'entreprise GIRAUD a été accepté pour un montant de 1 227 € TTC. L'utilisation de l'atelier est désormais plus fonctionnelle.

Boulangerie

Dès le 4 février 2002, pour assurer dans les meilleurs conditions l'arrivée d'un successeur à notre boulanger, Le conseil a délibéré sur l'ensemble des points suivants :

Engage les travaux de réhabilitation de la boulangerie afin de répondre aux normes de sécurité et sanitaires.
Retient les devis de :

Peinture (CHOLOUX Wilfrid) 3 191 € HT.
Electricité (GIRAUD électricité) 4 727 € HT.
Carrelage (SARL ROUX) 1 651 € HT.
Matériel de travail (BOURMAUD) 3 381 € HT.

Les 23 juillet 2002 et 30 septembre le conseil s'est prononcé pour restaurer le logement de la boulangerie.

Mise en conformité de l'électricité (GIRAUD électricité) 11 498 € TTC.

Changement des fenêtres du logement et pose de deux baies vitrées coulissantes dans le fournil (JMA) 3 662 € TTC.

Marches pour l'escalier de la cave (SARL FERAC) 755 € TTC.

Réfection salle de bain et WC, installation d'un radiateur (RABEAU Antoine) 2 826 €.

Pose de faïence, de menuiseries, de cloisons dans le logement et pose de carrelage dans le fournil (SARL ROUX) 5 856 € TTC.

Séances du Conseil Municipal

Salle des fêtes

Passage à l'euro oblige, il a été nécessaire de changer les monnayeurs de la salle des fêtes et de la salle du terrain des sports. Le conseil a retenu le devis des Etablissements LIMON, 430 € les deux monnayeurs.

La sonorisation de la salle des fêtes a été assurée par l'entreprise « Electronique Service » de Sainte Melaine sur Aubance pour un montant de 1 978 € TTC.

C'est l'entreprise de Monsieur DELAUNAY Dominique de Juigné sur Loire qui a réalisé la vitrification du parquet. Coût des travaux : 2 297 € TTC.

Sanitaires publics

Déjà prévu en 2001 le réaménagement des sanitaires au centre du bourg s'est achevé cette année.
Compléments aux travaux : Pose d'un compteur d'eau pour 1 091 €.
Le raccordement au réseau de tout à l'égout par l'entreprise GRIMAUD s'élève à 951 €

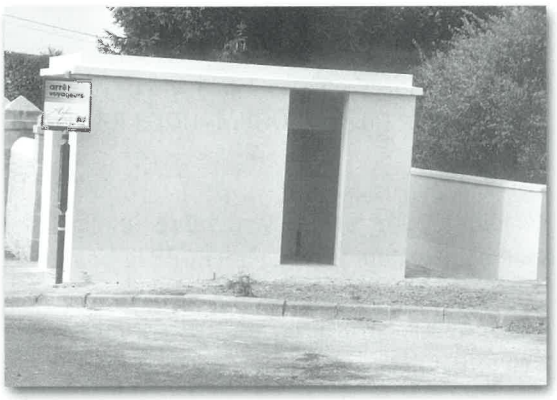

Restauration de l'allée de l'église

Le conseil a accepté le devis de Monsieur PINEAU d'un montant de 7 652 € TTC pour restaurer le mur de l'allée de l'église.

Caves de Rochemenier

Le 11/03/2002, Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'il a été prévu au cours des précédentes séances d'effectuer des travaux de rénovation et d'amélioration du site troglodytique de Rochemenier. Aussi, après délibération, le conseil, à l'unanimité :

Avant les travaux

- Décide d'engager les travaux de rénovation et d'amélioration de l'accueil des visiteurs.
- Retient les devis suivants :

Restauration, 31 336 € HT
(Entreprise PINEAU Claude)
Cloisons, 725 € HT (SARL ROUX)
Panneau signalétique pour l'accueil des visiteurs, 1 099 € HT (SECURIJE)
Achat de deux bancs, 730 € HT (SARL PIERISOL)
Achat de mannequins pour la salle d'exposition, 1 141 € HT

- Sollicite de l'Etat, la Région et le Département une subvention d'aide à ces aménagements.

Le 23/05/2002, agrandissement du parking de Rochemenier.
L'entreprise ATP de Brossay a été choisie pour réaliser les travaux (devis de 17 153 € TTC.)

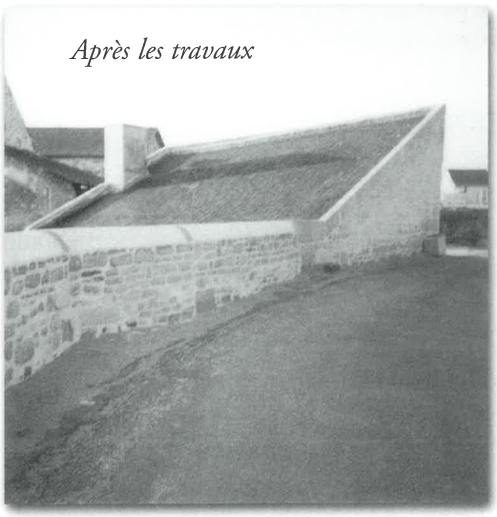

Après les travaux

Avant les travaux

Le 21/06/2002, réparation des gouttières du bâtiment d'accueil du musée. Le devis de Monsieur LEMAI Lionel a été retenu pour la somme de 915 € TTC

Après les travaux

Divers

Recherche d'amiante dans les faux plafonds.
La société SOCOTEC a été retenue pour exercer les deux missions suivantes :
- la recherche d'amiante dans les faux plafonds pour la somme de 270 € HT.
- la tenue du dossier technique amiante pour la somme de 395 € HT.

REMEMBREMENT

Le 15/04/2002 , décision de confier à la DDAF la mission de maîtrise d'œuvre pour le suivi des travaux connexes au remembrement. Le coût de cette mission est évalué à 51 284 € TTC.

Le 21/05/2002, l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres pour les travaux du remembrement a donné les résultats suivants :

(13 entreprises ont répondu, seuls les chiffres des entreprises les mieux positionnées sont cités.)

Aménagement des sols et hydraulique, lot 1°H
55 812 € TTC PINEAU de Longué.
Aménagement des sols et hydraulique, lot 2°H
111 166 € TTC NORET de Nueil/Layon.
Aménagement des sols et hydraulique, lot 3°H
32 787 € TTC NORET de Nueil/Layon.
Voirie rurale lot 4°V
201 640 € TTC HARDOUIN Sousay Champ.

Pour 2003, le premier estimatif transmis pour la replantation des haies s'élève à 158 300 € TTC.

Tous les travaux sont subventionnés de manière importante par le Conseil Général. Cependant, les calculs définitifs des travaux et des aides ne pourront être réalisés qu'à la fin du remembrement.

AUTRES DELIBERATIONS

17/12/2001,
- Décision de créer un poste d'agent technique assurant les fonctions de cantonnier municipal. Le poste est créé pour 20 heures par semaine.
- Le conseil se prononce contre le projet de la Coopérative syndicale de distillation de Thouarcé à Noyant la Plaine. (Projet d'un centre de transfert de sous produits issus de la distillerie en vue de l'épandage sur les terres agricoles)
- Signature d'une convention avec le SICLER pour la recherche d'un nouveau boulanger.

04/02/2002,
Décision d'autofinancer la participation des dépenses d'investissement pour la restructuration du collège Lucien Millet. Coût 2002 : 9 108 €.

11/03/2002,
Arasement d'un talut à la Bournée pour la pose de l'abribus (Entreprise COULEON : 1 418 €).

08/04/2002,
- Réalisation à 10 000 exemplaires d'un dépliant retraçant les chemins de randonnées de la commune.
Coût total avec cartes IGN : 2 388 € HT.
- Création d'un accès Internet pour le secrétariat de mairie.

Budget 2002

Section de Fonctionnement Dépenses

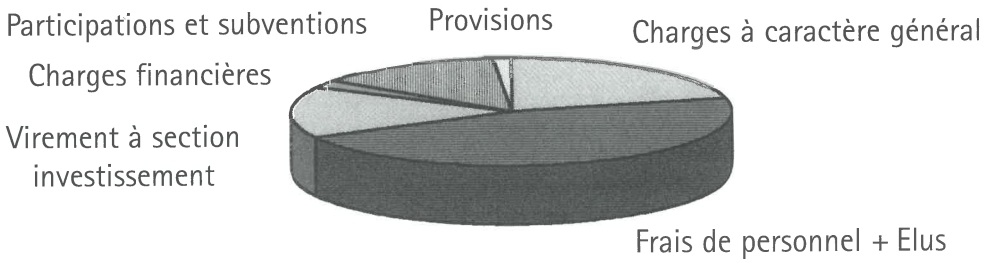

Section de Fonctionnement Recettes

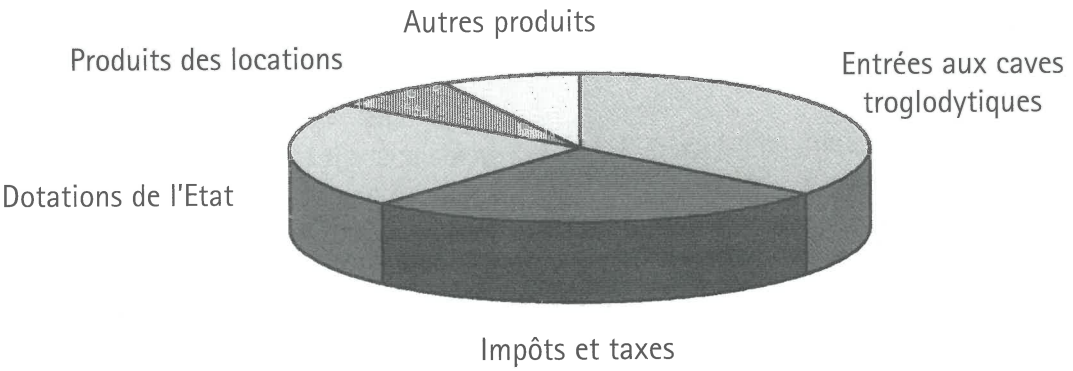

Le montant total du budget de fonctionnement 2002 est de 540 614 €.

Depuis quelques années le budget de fonctionnement fait apparaître un excédent régulier d'environ 80 000 € qui permet l'autofinancement d'une partie importante des investissements.

Autres dépenses que celles figurant dans le résumé des délibérations du conseil.

Acquisitions diverses :

-3 extincteurs Ouest Incendie Service 370 € TTC
-Fax pour la Mairie (DBR) 908 € TTC
-Ordinateur (JVS Maristem) 2 535 € TTC
-Réfrigérateur pour la petite salle (Bouet) 400 € TTC
-Congélateur pour la cantine 450 € TTC
-Panneaux d'affichage 610 € TTC
-Materiel de fleurissement du bourg 2 844 € TTC
-Matériel d'arrosage (MGAV) 2 334 € TTC
-Fax caves de Rochemenier 299 € TTC

Recettes de fonctionnement :

-La principale recette de fonctionnement reste celle du musée troglodytique de Rochemenier avec environ 37% du Budget. Le prix des entrées pour 2003 :

	Adultes	Scolaires, étudiants
INDIVIDUELS	4,50 €	2,40 €
GROUPES	3,00 €	2,00 €

Taux et produit des différentes taxes communales :

		Produit 2002
Taxe d'habitation	9,41%	25 200 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	13,73%	22 819 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	25,63%	28 552 €
Taxe professionnelle	9,46%	38 464 €

L'ensemble des taxes communales représente 21% du budget.

Les différentes dotations de l'Etat représentes 25% du budget.

La location des immeubles de la commune représente 7% du budget.

Autres produits 10% du budget

Village Troglodytique de Rochemenier

5ème site le plus visité du département !

Les 10 premiers sites avec billetterie les plus fréquentés de l'Anjou

Thème	*Site*	*Commune*
Parcs animaliers –Aquarium	Parc Zoologique	Doué La Fontaine
Châteaux – Manoirs – Logis	Château d'Angers	Angers
Arts et Edifices Religieux	Abbaye Royale	Fontevraud – l'Abbaye
Châteaux – Manoirs – Logis	Château de Saumur	Saumur
Troglodytes	**Village Troglodytique**	**Louresse – Rochemenier**
Musées	Musée du Champignon	St Hilaire – St Florent
Musées	Musée Jean Lurçat	Angers
Caves Distillerie	Caves Bouvet – Ladubay	St Hilaire – St Florent
Bases de loisirs – Parc d'attraction	Domaine de la Petite Couère	Nyoiseau
Nature, Par cet Jardins	Parc Oriental	Maulévrier

Comité Départemental du Tourisme de l'Anjou

La fréquentation Touristique

2 millions de visiteurs dans 149 sites

Répartition de la fréquentation

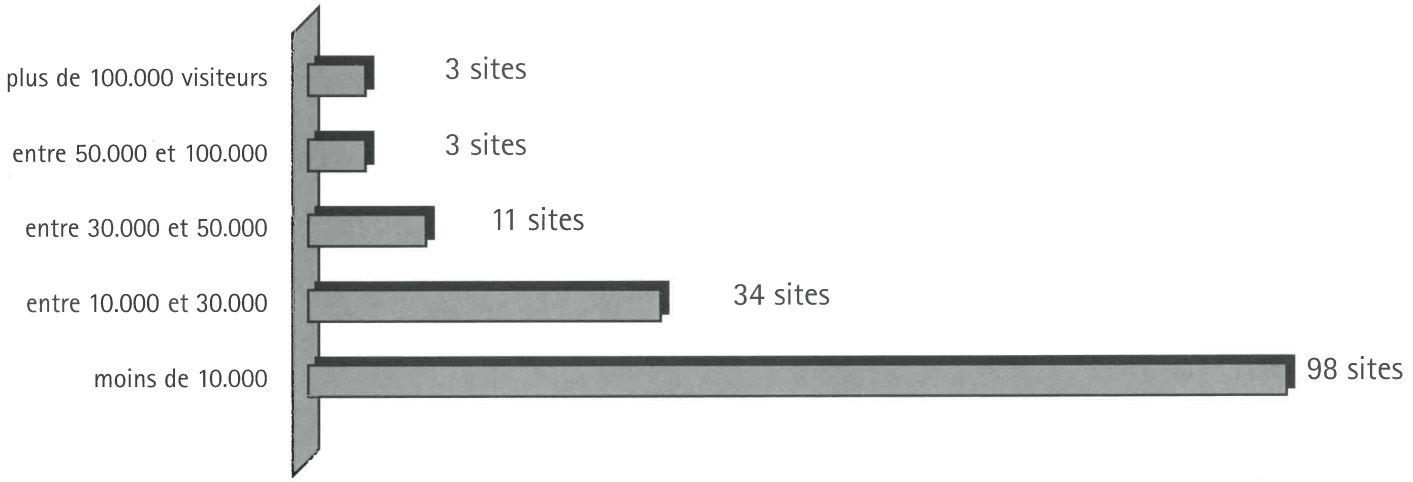

- Globalement, plus de 2 millions de visiteurs ont été accueillis en 2000 dans les 149 lieux de visite ayant répondu à l'enquête.
- Les 3 premiers sites représentent 25 % de la fréquentation touristique.
- Les 10 premiers sites, soit 6,6 % de l'offre, représentent 44,5 % de la fréquentation touristique totale.
- En considérant l'offre totale, 88 % des sites reçoivent moins de 30.000 visiteurs et 64 % moins de 10.000 visiteurs par an.

Le Village Troglodytique est doté d'un site Web (Internet), son adresse est :
http://perso.club-internet.fr/troglody
Depuis l'ouverture du site et jusqu'au 6/11/2002, la page d'accueil du site a été visité à 10 480 reprises.
Il sera prochainement possible d'accéder au site sur un nouvel hébergement plus simple :
http://www.troglodyte.info

Médaillés du mérite

4 élus ont été récompensés de leurs bons services pour la municipalité, une médaille régionale, départementale et communale du mérite leur a été attribuée lors des vœux du maire en janvier dernier.

Guy JARNY ; 1 mandat de conseiller, 1 mandat d'adjoint et 3 mandats de maire. Mr Jarny a été également décoré de la médaille du conseil général, un diplôme de maire honoraire lui été également décerné.

Germain METIVIER ; 2 mandats de conseiller et 3 mandats d'adjoint.

André FREMONDIERE ; 5 mandats de conseiller dont 1 d'adjoint.

Jean CHAUVIN ; 5 mandats de conseiller.

Des nouvelles de notre communauté de communes

S'appuyant sur la réflexion des six commissions de travail (cf. bulletin municipal 2001), le conseil de la communauté a pu orienter ses décisions dans les domaines d'intervention suivants :

1/ Développement économique

La décision de réaliser une zone d'activités commerciales et de services appelée «La Petite Champagne» (située derrière le super U de Doué la Fontaine) a été prise le 17/01/2001. Le choix des entreprises qui prendront en charge les travaux a été arrêté et le début des travaux sera engagé au 4ème trimestre 2002.

La communauté de communes est propriétaire d'un atelier-relais construit en 1999 dans la zone industrielle de la Saulaie. Cet atelier est actuellement loué à la société Euro Process.
Les travaux de construction de deux autres ateliers-relais vont démarrer au 4ème trimestre 2002.

2/ Affaires sociales – Emploi – Formation

Portage des repas à domicile : la communauté de communes gère un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées. Le bilan en septembre 2002 fait apparaître un nombre de bénéficiaires de 54 personnes pour une moyenne de 43 repas servis par jour. Ce service s'autofinance.

Le fonds commun de précarité : Il a été créé pour apporter une aide financière rapide à des personnes qui ont un besoin urgent en attendant le versement d'autres aides. Au 10/09/2002, 19 aides avaient été accordées pour un montant de 1380 €.

Les contrats «enfance» et «temps libre» signés avec la Caisse d'Allocations Familiales du Maine et Loire se sont terminés au 31/12/2001. Le contenu des nouveaux contrats a été reprécisé entre les élus et les représentants de la CAF. La compétence «Action sociale» doit faire prochainement l'objet d'une rédaction particulière dans les statuts de la communauté de communes.

3/ Affaires scolaires – Equipements sportifs – Jeunesse

Une étude est en cours concernant la mise en place de contrats éducatifs locaux (CEL). Le ministère de la jeunesse et des sports a émis un avis favorable à un projet de CEL «éveil musical». Les contrats doivent permettre aux jeunes de s'inscrire gratuitement à des séances de découvertes de différentes activités.

L'étude concernant la réalisation d'une piscine couverte est en cours. Après le choix final du lauréat du concours de maîtrise d'œuvre, la détermination des coûts prévisionnels d'investissement et de fonctionnement, le conseil de communauté prendra la décision de réaliser ou non ce projet.

4/ Aménagement de l'espace – Cadre de vie – Tourisme

Camping des Grézillons à Saint Georges sur Layon : quatre communes de la communauté (Dénézé, Doué la Fontaine, les Verchers sur Layon et Saint Georges sur Layon) sont associées pour la réalisation et la gestion de ce camping ouvert en 2000 et qui comprend 12 chalets et 31 emplacements de camping. Le conseil de communauté présente des demandes de subvention pour la réalisation de 6 chalets « découverte » complémentaire sur ce site.
Un projet de circuits vélos – rando familles est à l'étude sur tout le territoire de la communauté.

5/ Affaires culturelles – Loisirs – Communication

Afin de mieux faire connaître aux habitants la nouvelle structure et les réalisations de la communauté de communes, il a été décidé la réalisation d'un journal. Le nom et le logo de la communauté ont été choisis.

6/ Logement

Après avoir établi un état des lieux dans chaque commune sur l'existant et le prévisionnel en matière de logement, la commission a relevé plus précisément son domaine de compétences qui porte en priorité sur trois points :

La planification des logements locatifs avec les organismes HLM

Le contrôle des installations d'assainissement

La gestion de l'accueil des gens du voyage

Loi SRU

En trois décennies, la ville s'est métamorphosée. Face à l'explosion démographique, une loi d'orientation foncière avait été mise en place en 1967.

Les outils d'aménagement nés de cette loi se sont juxtaposés sans établir de lien entre urbanisme, habitat et transport. L'expansion mal maîtrisée de la ville a pour corollaire un développement mal coordonné des infrastructures de transport et d'hébergement.

C'est ce constat qui a guidé l'élaboration de la loi "Solidarité et Renouvellement Urbains".

En ce début de 21ème siècle, la mise en place d'un modèle de développement « durable », respectueux de l'environnement et des hommes est devenue une préoccupation majeure de la communauté mondiale.

En intégrant des éléments pris en compte de manière très disparate aujourd'hui, *la loi "Solidarité et renouvellement urbains" va dans le sens d'une plus grande cohérence des politiques urbaines.*

La loi a été promulguée le 13 décembre 2000.

PLU

Au niveau communal,

Le Plan Local d'Urbanisme doit exprimer un projet de développement et d'aménagement local. Il a un objectif plus large que la simple affectation des sols prévue par le POS. Le PLU offre plus de latitude aux maires.

Le PLU remplace les plans d'occupation des sols.

Ce document, plus simple à élaborer ou réviser, présente le projet urbain de la commune en matière d'aménagement, de traitement de l'espace public, de paysage et d'environnement.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) comprend :

Un rapport de présentation, il expose le diagnostic établi par la commune et analyse l'état initial de l'environnement.
Un projet d'aménagement et de développement durable PADD.
Un règlement et ses documents graphiques qui :

° Délimitent les zones :
"U" zones urbaines
"AU" zones à urbaniser
"A" zones agricoles
"N" zones naturelles.

° Définissent les règles qui s'imposent aux constructeurs

° Délimitent certains espaces faisant l'objet de réglementations spéciales

Il est élaboré en associant la population à réfléchir sur l'avenir de la commune. La réflexion est conduite en concertation avec les partenaires tels que : la Chambre d'Agriculture, la DDAF, le PNR, la DDE, le Conseil Général, ...

Le PLU devient le cadre de cohérence des différentes actions d'aménagement de la commune.

Il porte sur la totalité du territoire d'une ou de plusieurs communes.

Il permet au maire de définir les règles d'urbanisme les mieux adaptées à la situation de la commune et du projet urbain.

Le financement des déchets ménagers : Taxe ou redevance ?

Le service de gestion des déchets ménagers a, depuis vingt-cinq ans, évolué de façon considérable sur les plans technique, organisationnel et économique.

Au départ, il s'agissait d'assurer l'hygiène et la salubrité sur la voie publique. Désormais, il doit répondre à des exigences de protection de l'environnement et de recyclage des produits, ce qui nécessite des moyens financiers supplémentaires. Malgré des aides à l'investissement et les soutiens au recyclage, il reste les deux tiers du coût à financer par les ressources propres des collectivités, selon trois possibilités :

- la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) de nature fiscale, assise sur le foncier bâti
- la REOM (redevance générale d'enlèvement des ordures ménagères) sans caractère fiscal et lié au service rendu (ce que l'on avait avant : somme définie par personne)
- Le budget général utilisé en l'absence de TEOM ou REOM

Différences :

- *La taxe (la TEOM) ; une recette assurée et solidaire,* n'est pas lié au service rendu. Elle joue un rôle social puisque c'est un impôt de répartition qui fait appel à la solidarité des contribuables.

- *La redevance (la REOM) plus transparente ;* Elle est payée par tout producteur de déchets utilisant le service. Si la REOM apparaît plus transparente et plus lisible pour l'usager (il reçoit un facture), sa gestion est plus complexe : suivi du fichier des habitants, suivi des paiements (Plus de risques d'impayés), Les contestations sont plus nombreuses (nbre d'enfants, enfants en internat...)

Instauration de la TEOM à partir de 2002 :

Vu la loi n°99-1126 du 28 décembre 1999, Vu la loi de finances rectificative pour 2000 n°200 0-656 du 13 juillet 2000, Le comité syndical du SMITOM du Sud Saumurois à 64 voix pour, et 3 abstentions (62 délégués présents + 5 pouvoirs) décide d'instituer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Comme le permet la loi, le SMITOM du Sud Saumurois autorise les communautés de communes suivantes à percevoir la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, à partir de 2002, en lieu et place du Syndicat mixte des Ordures Ménagères du Sud Saumurois :

- Communauté de communes de la région de Doué la Fontaine
- Communauté de communes des Coteaux du Layon
- Communauté de communes du vihiersois Haut-Layon
- Communauté de communes de Gennes
- Communauté de communes de Brissac

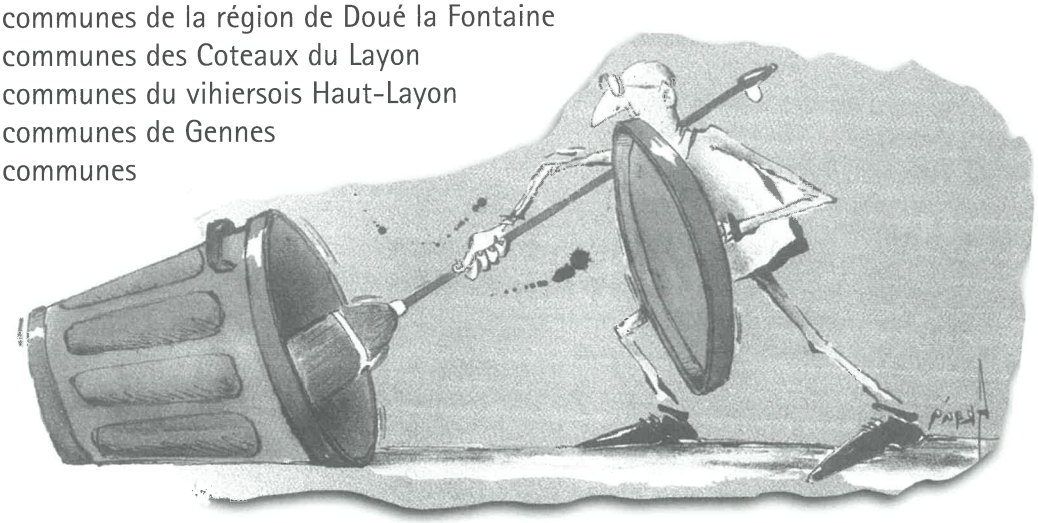

La Boulangerie

L'avenir de la boulangerie dans les mains d'un jeune couple à Louresse-Rochemenier

À la fois dynamique et touristique, la commune de Louresse-Rochemenier vient de sauver l'un de ses commerces de bouche. La boulangerie de M. Gazeau a trouvé preneur. Un jeune couple reprend l'affaire, avec le soutien de la municipalité.

M. Métivier, le maire, est heureux d'accueillir cette nouvelle famille et ainsi de maintenir l'activité de la boulangerie

La baisse d'activités observée depuis l'ouverture de la déviation de contournement puis la retraite de M. Gazeau pesaient sur l'avenir de la boulangerie de Louresse-Rochemenier. Très conscients de l'intérêt de sauvegarder un tel commerce, les élus locaux ont favorisé la reprise. M. et Mme Georget, un jeune couple angevin, viennent de s'installer dans les murs.

« *Cette reprise est un soulagement pour notre commune. Un tel commerce rend service aux habitants. Avec ses artisans, ses entreprises, ses restaurants et son garage, Louresse-Rochemenier possède un tissu économique animé. L'installation récente d'un peintre en bâtiment, d'un électricien et d'un quatrième maçon étoffe l'activité* », souligne le maire, Germain Métivier.

Soutien de la commune

Pour accueillir M. et Mme Georget, la commune a pris en charge certains investissements. « *Nous avons procédé à une remise aux normes du fournil et à l'achat de petits matériels pour un coût de 14 824 €. Nous bénéficions pour cette opération d'une aide de 25 % dans le cadre du Fonds d'Intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (FISAC). Des travaux seront réalisés au sein du logement de fonction. En outre, le conseil municipal a voté à l'unanimité une exonération d'une année de loyer pour l'ensemble* », précise le maire.

« *Il est difficile de s'installer aujourd'hui. Sans l'effort de la commune, nous n'aurions pu répondre favorablement* », affirme M. Georget. Après un apprentissage en pâtisserie, puis en boulangerie, le jeune artisan de 23 ans animait jusqu'alors un bar. « *Je souhaitais trouver un fournil. Un meunier m'a guidé jusqu'à Louresse* », confie-t-il. Propriétaire du fonds de commerce, le jeune couple vient de rouvrir les portes du magasin. « *Nous prions notre clientèle de nous excuser pour ces quelques semaines de fermeture liées à la réalisation des travaux* ».

La boulangerie est ouverte les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 7 heures à 20 heures sans interruption et le dimanche de 8 heures à 14 heures. M. Georget assure également des tournées dans les communes voisines, Dénezé-sous-Doué, Saint-Georges-sur-Layon… Le maire invite les Louressois à profiter de ce commerce de proximité, la vitrine proposant également en épicerie des produits de première nécessité.

Éric Albert

Vitrine de la boulangerie pour Haloween

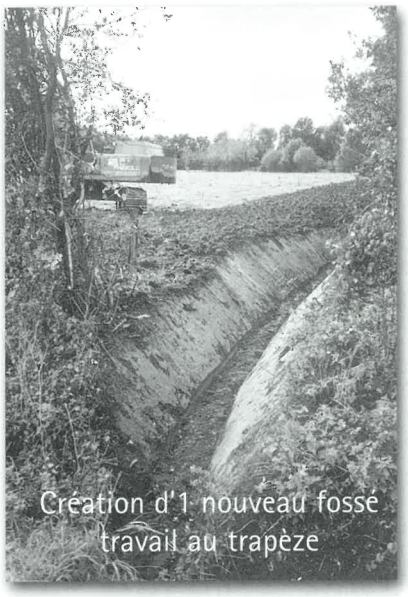

Création d'1 nouveau fossé travail au trapèze

Remembrement

2002, Phase finale : Les travaux connexes.

2 techniciens de la DDAF maître d'œuvre des travaux :
- Daniel PASDELOUP pour la partie voirie
- Etienne ROYER Pour les parties aménagement de sol et hydraulique.

3 entreprises pour la réalisation des travaux :
- Entreprise NORET aménagement de sol et hydraulique lots n° 2 et 3..
- Entreprise PINEAU aménagement de sol et hydraulique lot n° 1.
- Entreprise HARDOUIN Travaux de voiries sur l'ensemble de la commune.

8 responsables de secteurs ; agriculteurs représentants de la commission communale sont le lien entre les élus, les entreprises et les exploitants agricoles.

Des élus de la municipalité ; Maître d'ouvrage des travaux

Reconnaissance des travaux sur le terrain

Curage d'1 fossé travail en déport

Arrachage de haies travail au bulldozer

Salle de permanence du remembrement le mardi matin

Les Haies

Suite à la réalisation de la déviation de la route départementale 761, (contournement du bourg de Louresse) nous voici en plein travaux de remembrement.

La restructuration foncière indispensable à l'agriculture a engendré de nombreux échanges de terres.

Avec le déplacement des limites parcellaires, beaucoup de haies disparaissent alors quelles faisaient le charme de notre paysage.

Chacun d'entre nous peut s'en inquiéter mais, sachez que le programme des replantations est plus important que celui des arrachages.

Pourquoi planter des haies ?

Aujourd'hui, on recense cinq grandes fonctions écologiques et productives du bocage.

En tant qu'obstacle aux masses d'air et qu'écran au rayonnement, il a d'abord une fonction de régulation climatique.

Ensuite, c'est un frein au ruissellement, ce qui lui confère une fonction de régulation hydraulique et de conservation des sols. La haie permet une régulation des volumes et des pointes de crues. Ce contrôle du ruissellement s'accompagne d'un contrôle de l'érosion. Par son enracinement, la haie joue un rôle de drain vertical et de pompe à eau, et permet le transfert de polluants.

La haie est aussi un milieu biologique qui assure une fonction d'équilibre entre les espèces, ce qui en fait un habitat privilégié de la faune et de la flore sauvage.

Le bocage a aussi une fonction productive puisque c'est une source non négligeable de biomasse.

Enfin, cet élément du paysage a un rôle d'amélioration du cadre de vie.

Le programme de replantation des haies sera mis en place à partir de 2003 avec l'aide des services spécialisés de la DDA et de la Chambre d'Agriculture. Cela permettra d'obtenir les conseils utiles à ;

- un choix des essences adaptées au climat et au sol,
- une association diversifiée des espèces,
- une implantation harmonieuse et efficace des haies.

Il est sans doute illusoire de vouloir obtenir sur notre commune de Louresse un paysage de bocage.

Cependant, l'utilité des arbres et des haies dans nos campagnes est désormais reconnue grâce à de nombreuses expérimentations et observations. En résumé :

- caractérisation du paysage local,
- amélioration du cadre de vie,
- protection des productions agricoles, du bétail et des bâtiments,
- régulation et filtration des eaux,
- préservation de la faune et de la flore,
- protection des sols contre l'érosion du vent et de la pluie.

Conclusion : **replantons les haies**

Des nouvelles du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Parc naturel régional Loire Anjou Touraine

Maison du Parc - 7 rue Jehanne d'Arc
49730 MONTSOREAU
Tél. 02 41 53 66 00 - Fax 02 41 53 66 09
www.parc-loire-anjou-touraine.fr
info@parc-loire-anjou-touraine.fr

Eco-trophée

En janvier 2002, le troisième concours ECO-TROPHEE a récompensé des entreprises artisanales et des exploitations agricoles qui ont mis en œuvre des réalisations respectant l'environnement dans leurs activités :

- GAEC La Grande Mairie de Varennes sur Loire (49)
- EARL Biraud Fleurs de Beaufort en Vallée (49)
- SA Hardouin de Cheillé (37)

Les domaines d'application portent par exemple sur la gestion de l'eau et des déchets, la maîtrise énergétique, la lutte contre les nuisances sonores, la sauvegarde des milieux naturels.

Patrimoine

Les permanences architecturales et paysagères permettent aux particuliers qui entreprennent des travaux de restauration, de construction ou d'aménagement paysager de bénéficier de conseils gratuits par les architectes du CAUE du Maine et Loire ou de l'ADUC pour l'Indre et Loire.

Permanences le 1er et 3ème mardi du mois - Salle rue des Halles à Doué la Fontaine

Pour prendre rendez-vous, contacter Mme Brigitte CANY au CAUE de 14h à 17h
☎ 02.41.22.99.99

Environnement

La réglementation sur la publicité dans le Parc

Le parc naturel régional souhaite favoriser l'application de la réglementation sur la publicité qui s'applique sur son territoire. L'objectif est d'informer et de conseiller de façon pratique les communes concernées par la publicité, les enseignes et la signalétique.
Pour mener à bien ce travail, le parc a missionné le bureau d'études AMURE spécialisé en aménagement et paysages. Deux documents d'information et de recommandation seront édités cette année : une charte sur l'affichage pour les communes du parc, une plaquette d'informations pour le public et les professionnels.

Education

Des ateliers-découverte pour les enfants

Des ateliers thématiques sont proposés aux classes pour leur faire découvrir les paysages et le patrimoine qui nous entourent : Loire, milieux naturels, pierre, eau et rivière, nuit... autant de sujets qui réveilleront les sens de nos chers bambins. Contact parc : Maison du parc - Emmanuelle CREPEAU - 02.41.53.66.00

Deux personnes du PNR sont venues à l'occasion d'une réunion de conseil municipal.
Elles ont présenté aux élus les objectifs et les travaux des différentes commissions du PNR.

Comité de Maine-et- Loire
de la
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

«Aide la recherche,
Soutenir les malades,
Informer et Prévenir.»

La ligue Nationale Contre le Cancer est représentée par une structure décentralisée de 101 Comités Départementaux, regroupés au sein d'une Fédération Nationale.

L'ensemble des fonds recueillis par votre **Comité Départemental** est utilisé à la **lutte contre le Cancer** dans le Maine-et-Loire et affecté aux missions prioritaires de la Ligue :

L'Aide à la recherche et à l'Amélioration des Conditions de Diagnostic, de Dépistage et de Traitement.

En 2001, le Comité a apporté un soutien financier à cinq dossiers de recherche clinique ou fondamentale, au programme national de la «carte d'identité des tumeurs», à une équipe labellisée «La Ligue» ; il a financé deux bourses de recherche et participé à l'acquisition d'un appareillage innovant en vue de l'optimisation des chimiothérapies.
Dépistage : le Comité participe à la mise en œuvre du dépistage organisé du cancer du sein dans le Maine-et-Loire, au bénéfice de la population féminine angevine de 50 à 74 ans.

L'Aide aux Malades et à leur Famille

Soutien financier et pratique aux malades et à leurs familles.
Soutien financier aux Associations de malades.
Organisation de Groupes de Paroles de malades afin de leur permettre d'échanger leurs expériences et leur vécu.

L'Information du Public pour permettre une meilleure Prévention.

Diffusions de brochures auprès des établissements scolaires, des professionnels de santé et du grand public.
Animation du CLUB PATACLOPE : 2.000 jeunes de 7 à 14 ans dans le Maine-et-Loire.
Intervention dans les établissements scolaires afin de sensibiliser les jeunes aux méfaits du tabac :
35 interventions auprès de 1.475 élèves du primaire et du secondaire en 2001.
Conférences grand public.
Le Comité contribue à l'activité de l'Espace Anjou Prévention Santé.

Toutes ces actions sont possibles grâce à la générosité des donateurs du département du Maine-et-Loire en général, et à ceux de **LOURESSE-ROCHEMENIER** en particulier.

Le Comité Départemental compte aussi sur l'assistance de nombreux bénévoles dévoués qui s'investissent efficacement dans la lutte contre le cancer.

Madame Claudie MAINGUY, déléguée du Comité Départemental, apporte son utile contribution pour promouvoir les actions de la Ligue dans votre commune de **LOURESSE-ROCHEMENIER**

La lutte contre le Cancer nous concerne tous. Elle relève d'une démarche de solidarité et d'un nécessaire engagement de chacun. Si aujourd'hui un plus grand nombre de malade peuvent guérir, c'est parce que vous apportez votre soutien à ce combat permanent.

Continuez à adhérer au Comité de Maine-et-Loire de la Ligne Contre le Cancer ou venez nous rejoindre. Votre aide nous et très précieuse.

Comité Départemental de Maine-et-Loire de la Ligue Nationale Contre le Cancer
2 square La Fayette – 49000 ANGERS
02.41.88.90.21

Attention : informations non exhaustives
Réalisation C.D.P.S.

Tableau récapitulatif des aides à l'amélioration de l'habitat pour les particuliers

	Conditions Générales	Nature de l'aide	Organisme financeur	Opérateur / Contact
Prime à l'amélioration de l'Habitat **Opération Régionale d'Amélioration de l'Habitat O.R.A.H (jusqu'au 25 avril 2003)**	Logement construit depuis plus de 15 ans pour les travaux d'amélioration (sans condition d'âge pour l'adaptation au handicap ou aux difficultés de mobilité) Logement devant être l'actuelle ou future résidence principale du demandeur Ne pas avoir bénéficier du prêt à taux zéro de l'Etat pour l'acquisition Travaux réalisés par un professionnel du bâtiment (fourniture et pose des matériaux) Avoir des revenus inférieurs au plafond défini par l'Etat	Subvention au taux compris entre 25 et 35 % selon le niveau des ressources du ménage Subvention au taux majoré de 70 % pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées Les subventions sont parfois plafonnées	Région des Pays de la Loire Ou Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat	Animateur Habitat CDPS – SMISS 1 place de la justice de paix 49700 Doué-la-fontaine tél : 02 41 59 71 95 Permanence le jeudi après-midi de 14 à 17 Heures A Doué-la-fontaine ou sur RDV. Se munir de son avis d'imposition le plus récent.
Aide au maintien à domicile des personnes âgées	Personnes retraitées propriétaires de leur logement Revenus inférieur au plafond fixé par la caisse de retraite Travaux nécessaires au maintien à domicile des personnes âgées, à réaliser dans la résidence principale	Subvention ou prêt calculer selon le montant des revenus mensuels Variable selon la caisse de retraite. Cumulable avec une prime à l'amélioration de l'habitat.	CRAM, MSA ou Autres caisses de retraites principales et complémentaires	CAPESS ou PACT-ANJOU Habitat & Développement 35 rue Thiers 49100 Angers tél : 02 41 88 87 03 Antenne MSA du saumurois 4 rue St Denis 49700 Doué-la-fontaine tél : 02 41 59 11 10
Prêt accession au amélioration de l'Habitat	Acquisition ou amélioration d'un logement Etre salarié d'une entreprise privée non agricole	Prêts bonifiés Prêt PASS Travaux (à 1,5 %, jusqu'à 60 000 F) Cumulable avec une prime à l'amélioration de l'habitat.	Comité interprofessionnel du logement de Maine-et-Loire (CIL 49)	CIL 49 3 bd A.Blanchoir 49000 ANGERS tél : 02 41 68 90 20
Prêt à l'amélioration de l'habitat	Propriétaire ou locataire Entreprendre des travaux d'amélioration, d'entretien, d'isolation ou d'agrandissement Public bénéficiaire d'une allocation familiale	Prêt ou taux de 1% couvrant jusqu'à 80% des dépenses, dans la limite de 1 067,14 (euros) Cumulable avec une prime à l'amélioration de l'habitat.	Caisse d'allocation familiale Mutualité sociale agricole	CAF de Maine et Loire

ADMR
L'ASSOCIATION
DU SERVICE A DOMICILE
Maine-et-Loire

Doué-la-fontaine
Louresse - Rochemenier

Service Aide aux personnes Agées et Handicapées

Vous souhaitez rester vivre dans votre lieu de vie habituel.
Vous êtes fatigué, isolé, ne pouvant plus conduire.

Le service Aide aux Personnes Agées et Handicapées peut répondre à vos besoins :

- *Pour l'entretien de la maison,*
- *Pour la préparation de vos repas*
- *Pour vous aider à faire vos courses*
- *Pour vous écouter et vous soutenir*

Service aide aux familles

Vous êtes fatigué, surmené, malade,...
Vous attendez un enfant....Votre grossesse vous fatigue.
Vous êtes débordée par l'arrivée d'un enfant, de jumeaux de Triplés ou votre retour de maternité est difficile.

Le service famille peut répondre à vos besoins :

- *Pour vous aider dans vos tâches quotidiennes*
- *Pour vous secondes auprès de vos enfants*
- *Pour vous soutenir dans les situations difficiles.*

Service Aide aux Particuliers

Tout le monde peut faire appel à l'ADMR
Vous avez un emploi très prenant à l'extérieur et manquez de temps pour entretenir votre maison.
Vous aimeriez être plus présente auprès de vos enfants, mais manquez de temps.

Le service Aide aux Particuliers peut répondre à vos besoins :

- *Pour quelques heures de ménage*
- *Pour le repassage ou l'entretien du linge*
- *Pour la garde des enfants*

A quel prix ?

En fonction de vos revenus ou de votre quotient familial et de votre situation, le coût de l'intervention peut être pris en charge partiellement par un organisme (CRAM, MSA, CAF, CPAM, Mutuelles, Conseil Général,....) Si vous êtes imposable, les interventions ouvrent droit aux réductions d'impôt (actuellement déductibles à 50 %)

L'ADMR vous aide dans vos démarches ; à Louresse,

- Mme METIVIER Monique 02 41 50 33 96
- Mme METIVIER Colette 02 41 59 20 25
- Mr GIRARD Joseph 02 41 59 19 20

La Malle à Jouer

Fête d'Halloween

La «malle à jouer» à repris depuis le 25 septembre 2002.
Elle a lieu 1 mercredi par mois dans 7 communes.
4ème mercredi de chaque mois à Louresse.

Dès 14 h 30 une directrice et une animatrice de centre de loisirs vous accueillent dans la salle communale. Elles disposent de 2000 jeux et jouets pour les enfants de 3 à 12 ans. Dans l'après-midi un goûter est servi aux enfants et à toutes les personnes bénévoles qui seront présentes. La «malle à jouer» ferme ses portes à 17 h 30.

Pour inscrire votre enfant

Vous munir :

- Du numéro et du nom de l'allocataire (CAF ou MSA)
- De votre quotient familial
- De la photocopie des vaccins
- De la date de naissance de l'enfant, l'adresse exacte.

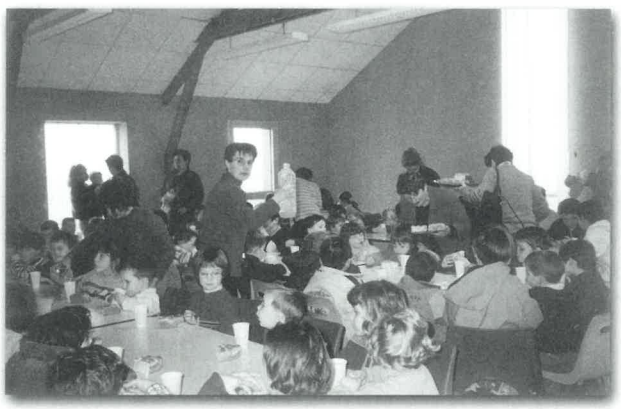

La participation est de 2 € par après-midi pour chaque enfant (sur présentation de la carte d'adhérent au centre social Jean Dima).
L'adhésion est obligatoire pour des raisons d'assurance.
Vous pourrez vous la procurer sur place pour 5 €.
Cette carte est familiale et ouvre droit aux autres animations organisées par le centre social
+ Une séance de «malle à jouer» gratuite par famille.
Vous pouvez rester jouer avec votre enfant si vous êtes parent mais vous pouvez aussi être bénévole de la «malle à jouer» si l'action vous intéresse et que vous avez du temps pour jouer avec nous !!!

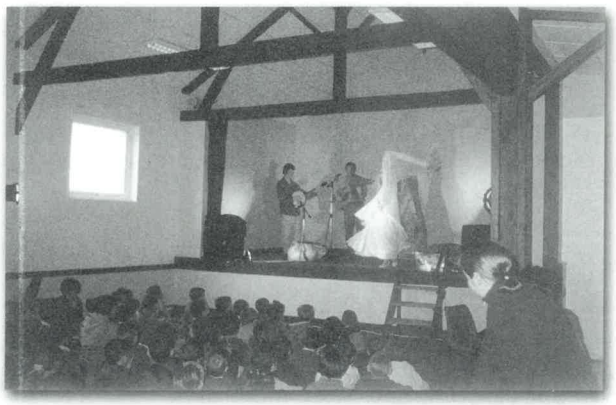

A Louresse, d'octobre 2001 à juin 2002 « la malle à jouer » a connu une fréquentation en hausse avec une moyenne de 17 enfants par mercredi.
Pour la rentrée 2002, il y avait 18 enfants en septembre et 28 enfants en octobre. 11 nouveaux ont pu découvrir cet après-midi récréatif et convivial.

Pour tous renseignements :

CENTRE SOCIAL
5, place Justice de Paix
49700 DOUE LA FONTAINE
Tél : 02.41.59.77.09
Fax : 02.41.59.91.29
www.douelafontaine.centresocial.org
contact@douelafontaine.centresocial.org

Projets Ados Louresse-Dénezé

Départ pour le camp...

Les Ados sont les jeunes de 12 à 17 ans qui se réunissent avant les vacances scolaires pour préparer des sorties ou des activités durant ce temps de vacances. Pour avoir un groupe plus intéressant, ils se retrouvent avec les jeunes de Dénezé.

Les Ados de Louresse Dénézé se sont mobilisés pour partir ensemble en camp au mois de juillet. 20 jeunes des deux communes ont pu partir en camp à Noirmoutier sous la surveillance de Sandrine CHIRON, animatrice du centre social et d' Emilie TREUILLIER, qui grâce à l'obtention du BAFA et du diplôme de surveillant de baignade a pu faire ce travail. La représentation de théâtre a pu permettre une aide au financement.

Sympa les glissades...

Au programme : baignades, soirées, centre aquatique...de quoi occuper nos jeunes !

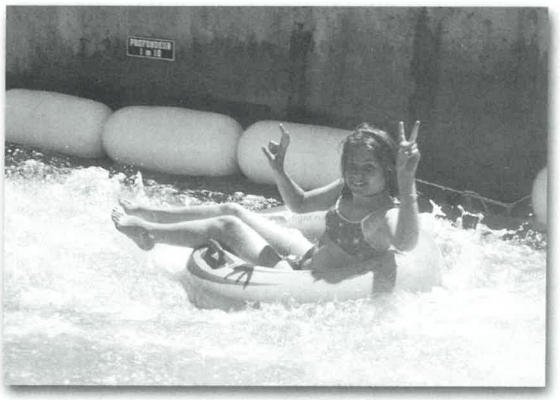

Pendant les petites vacances ; des activités sont aussi proposées en lien avec les ados de Doué : Stage théâtre, stage danse hip-hop, sortie patinoire, tournoi ping-pong...

Bravo les jeunes !!!

Des activités pour les jeunes de Louresse-Dénezé : match de hockey, soirée culinaire (les jeunes ont préparé le repas et ont invité leurs parents pour le partager), après midi multimédia...
Des invitations sont distribuées dans les boites aux lettres ; pour ceux qui seraient oubliés, renseignements auprès de **Sandrine Chiron centre social de Doué : 02 41 59 77 09**

Week-end théâtre

La «Pépée» sur les planches de la salle des loisirs.

Pour la 4ème édition, le comité organisateur a invité les comédiens de la troupe de Nueil-sur- Layon.
Une comédie paysanne qui se déroule dans les années 1960-1970 dans un village de Maine et Loire où la vie est très paisible.

Hélas cela ne dure pas puisqu'une certaine Monique se présente et va troubler la gent masculine et ainsi mettre le feu dans les ménages du village. Arrive en même temps une drôle de machine baptisée « télévision » qui va perturber encore plus les familles.

La troupe de Nueil-sur-Layon

Les murs de la salle des fêtes ont absorbé les rires et la bonne humeur des spectateurs le temps de deux représentations inoubliables. La troupe de Nueil-sur-Layon a fait chavirer le public dans une ambiance de gaieté et d'enthousiasme général. Durant les trois actes, le talent des comédiens s'est exprimé pleinement. La performance est telle que ces derniers ont réussi à faire oublier à l'auditoire de toutes les générations leur statut d'amateur.

Entre le deuxième et troisième acte, les quatre scénettes jouées par l'atelier théâtre des jeunes ont elles aussi été très applaudies.

Au programme également un sketch des vamps, remarquablement joué par Nadia et Sophie. Les deux talentueuses actrices Louressoises ont régalé, enthousiasmé et fait participé le public. Les rires se sont fait entendre du début jusqu'à la fin.

L'organisation du week-end Théâtre réunissant une quinzaine de bénévoles Louressois et quelques uns de Dénezé permet de subventionner les activités des adolescents et les animations jeunesse et petite enfance.
L'équipe de bénévoles organise un nouveau spectacle les 22 et 23 mars 2003 en recevant la troupe de Saint-Paul-du-Bois pour une comédie en trois actes «BICHON».

L'histoire : Un industriel voit sa vie chamboulée par l'arrivée d'un bébé. Comment va-t-il réagir ? Va-t-il prendre la bonne décision ? Un moment de rires, de quiproquos, qui vont vous entraîner dans une histoire rocambolesque.

Sketch des Vamps...

Groupe d'étude de l'histoire de la commune de Louresse-Rochemenier

Activités 2002 :

-Numérisation complète des archives communales antérieures à 1790.
Ces documents anciens ont été rendus au service des Archives Départementales, mais on peut les consulter à Louresse sur CDRom. On y trouve surtout des documents relatifs à la "fabrique". Ce mot mérite une explication : la fabrique était un ensemble de personnes nommées par l'évêque pour administrer les biens d'une église. La fabrique comprenait une assemblée délibérante, le conseil de fabrique, et une commission exécutive, le bureau des marguilliers. Le conseil de fabrique était composé de clercs et de laïcs. Il avait des places réservées dans le choeur pendant les offices. Le mot fabrique apparaît dès le XIVe siècle (fabrice, fabrisse). On trouve aussi le mot "fabricien" à partir de 1569. Le mot "marguillier" est dérivé du latin "matricularius" : qui tient les registres.
Les fabriques furent supprimées par la loi du 9 décembre 1905.

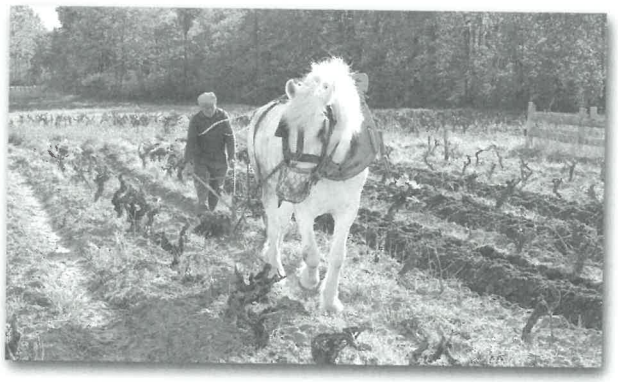

Un des derniers chevaux de la commune, chez Monsieur Louis Landard à la Bournée

- Recueil de photos et de documents anciens prêtés par des particuliers.
Ces photos sont scannées et rendues immédiatement à leurs propriétaires. Cette collection de photos montrant la vie passée de la commune commence à s'enrichir.

- Recueil de témoignages sur la vie d'autrefois.
Des éléments instructifs ont déjà été recueillis, par exemple sur la traction animale, lors d'une de nos réunions. Quelques exemples parmi tant d'autres : en 1960, il y avait 42 chevaux dans le bourg. Ces animaux provenaient principalement du département de l'Orne, parmi eux des percherons pesant de 650 à 700 kg, bien adaptés aux travaux et aux terres de la commune.

- Les réunions et les discussions ont lieu dans la salle communale près de la boulangerie. Elles sont annoncées par voie de presse. Un thème est abordé à chaque réunion.

Sauvetage de la mémoire orale du pays saumurois appel à bénévoles

Rappel

La mission : Collecter des témoignages oraux sous forme de récits de vie
Buts : Par ce biais : identifier, recueillir, sauvegarder, comprendre, analyser, valoriser, animer les identités et les acquis des communes du Pays Saumurois.
Quelques chiffres repères :
45 communes concernées
1998 : démarrage de la mission
1 chargé de mission spécialiste, « collecte mémoire orale »
260 interviews réalisées
60 transcriptions effectuées
600 documents divers collectés
1 lecture théâtre de récits de vie
1 pièce de théâtre : « Les voix de la Mémoire »
Réalisation d'un compact disc : montage sonores de récits de vie, lectures par des comédiens ...

Définitions des Missions et profil des Bénévoles

I – Mission de transcription intégrale par écrit de récits de vie enregistrée

A/ Transcripteur Bénévole :

Définition et cadre du travail :
Transcription 1 à 12 récits de vie par an selon disponibilité
Travail à domicile, de préférence sur ordinateur avec lecteur simple de cassette audio.

Temps moyen nécessaire :
Débutant : 10 heures d'écrit pour une heure d'oral
Confirmé : 6 heures d'écrit pour une heure d'oral
1 récit de vie : moyenne de 3 heures

Profil de transcripteur bénévole :
Sexe : homme ou femme
Age : indifférent
Qualités :

- disponibilité
- patience
- rigueur
- discrétion et tact
- bonne écoute
- bonne connaissance du milieu appréciée
- acceptation d'une formation préparatoire
- goût pour un travail relié à une équipe

II – Mission de collecte des récits de vie

2/ Collecteur bénévole

Sexe : homme ou femme
Age : âge mûr de préférence mais des jeunes motivés peuvent se révéler excellents

Définition et cadre du travail

Après une formation adaptée, aller préparer puis réaliser des interviews à domicile sous forme de récits de vie auprès de personnes âgées (matériel d'enregistrement prêté)
Nombre : interviewer de 5 à 10 personnes par an

Temps moyen nécessaire

Première visite d'information et de mise en confiance : 1 heure
Interview moyen : 3 heures en 1, 2 ou 3 visites
Frais de route remboursés sur justificatifs

En quatre ans, Yves de Silans a déjà enregistré près de 300 vieux saumurois. C'est son métier : recueillir la mémoire orale, avant que les témoins d'une époque ne disparaissent complètement.

Profil de collecteur bénévole

Qualités :

- Disponibilité
- Mobilité (véhicule personnel)
- Grande discrétion et tact
- Simplicité de contact, calme et humour
- Capacité à l'écoute empathique
- Aptitude à la parole et bonne élocution
- Bon équilibre psychologique
- Capacité à garder le recul nécessaire
- Capacité à contenir ses émotions et à canaliser celles d'autrui
- Capacité à se mettre au service de la parole d'autrui et à la faciliter
- Aptitude à partager et rendre compte de ses expériences avec l'équipe
- Accord pour la formation : (technique, méthodologie, déontologie, psychologie, etc...)

En résumé

Les bénévoles qui souhaiteraient s'investir davantage peuvent très bien cumuler les deux missions de collecteur et de transcripteur.

S'adresser au Conseil de Développement
Benoît Picard
02 41 59 71 95

2 récits de vie ont été collectés sur la commune
Chez Emma Fouchard
et Germain Métivier (père)

Ecole Alexandre Pain

◆ Effectifs du RPI 2001 / 2002

	Ecole de Louresse Rochemenier	Ecole de Denezé
PS1 / PS2 / GS *Sophie Ripoche*	28	
PS1 / PS2 / MS / CP *Mathieu Huet*		26
CP / CE1		26
CE2 / CM1 / CM2 *Alain Perreira (Dir.)*	23	
Total	51	52

◆ Inscriptions

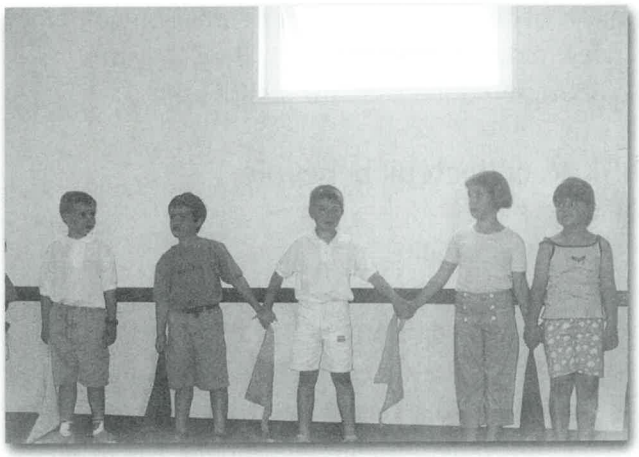

Pour toute nouvelle inscription veuillez vous adressez dans un premier temps à la mairie qui vous délivrera un certificat d'inscription. Vous pouvez ensuite vous adresser au directeur munis des pièces suivantes : certificat d'inscription, photocopie du livret de famille, carnet de santé.

◆ Garderie :

Un service de garderie est à votre disposition le matin de 7 h 30 à 8 h 35 et le soir de 16 h 15 à 18 h 30. La garderie est gratuite le soir de 16 h 15 à 16 h 45 pour les familles ayant un enfant dans les 2 écoles du RPI.
Prix de la 1/2 journée : 1,70 Euro.

◆ Cantine :

Prix du ticket repas : 1,90 Euro.
En cas d'absence de votre enfant, veuillez prévenir la cantinière avant 10 h.
Tél. 02 41 59 33 76

◆ Classe maternelle :

Après avoir passé 9 ans à l'école de Louresse, Françoise Daniel a obtenu sa mutation pour l'école maternelle de La Possonnière. Sophie Ripoche est la nouvelle enseignante de la classe maternelle.

◆ Projet Artistique et culturel :

La classe CE2/CM1/CM2 a réalisé au cours de l'année 2001-2002 un projet artistique et culturel en musique. Ce projet, doté d'une subvention de l'inspection académique, a débouché sur la production d'une dizaine de créations musicales. Celles-ci ont été gravées sur 1 CD donné à chaque enfant de la classe. Ces créations sont, de plus, écoutables sur le site Internet de l'école. Http://perso.wanadoo.fr/ecoleslouresse.deneze/

◆ Atelier informatique :

Pour l'année scolaire 2002 / 2003, comme l'année précédente, un atelier informatique est proposé aux enfants de cycle 3 (CE2/CM1/CM2). Cet atelier fonctionne en dehors des horaires scolaires, le mardi de 16 h 30 à 17 h 30, il est ouvert aux enfants désireux de se perfectionner en informatique, il n'est donc pas obligatoire. Il est pris en charge par Mr Alain Pereira.

◆ Sortie scolaires 2002

Classe CE2/CM1/CM2 :

Rencontres sportives USEP
Piscine de Doué la Fontaine (juin et septembre)
Champagne de Méron (Sauvegarde de l'outarde canepetière)

Classe maternelle :

Forêt de Louerre

Association des Parents d'élèves Dénezé-Louresse

Et c'est reparti pour une nouvelle année !
Vous avez été nombreux à participer aux différentes manifestations : vente de galettes, loto, bal...
Cela à permis de financer le spectacle de Noël, de faire des sorties et des investissements de jeux et de livres dans les différentes classes.
Nous comptons sur vous et sur votre participation active pour l'année 2002-2003.

Voici nos dates à retenir :

- Novembre 2002 : Vente de galettes
- 22 février 2003 : Loto à Louresse
- 26 avril 2003 : Bal à Dénezé

Composition du bureau :

Présidente : Alexandra PICHON (Dénezé)
Vice-présidente : Sylvie BLANLOEIL(Louresse)
Trésorière : Bernadette GIRARD (Dénézé)
Vice trésorière : Josy BLOT (Dénezé)
Secrétaire : Laurence RAVEL (Louresse)
Vice secrétaire : Nadia GOUGEON (Louresse)

L'association des parents d'élèves est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2003.

Les anciens combattants

Les anciens combattants, leurs épouses et les veuves sont toujours attentifs au devoir de mémoire pour nos glorieux aînés tombés au champ d'honneur et pour ceux qui ont perdu une partie de leur jeunesse pour la défense du territoire. C'est pourquoi nous sommes toujours nombreux pour le recueillement aux dates anniversaire de l'armistice au monument aux morts.

Nous avons aussi quelques réjouissances au cours de l'année.

- Assemblée générale avec la galette le samedi 18 janvier 2003
- Repas à Ambillou et commémoration du 8 mai à Louresse
- Un voyage en juin et plusieurs amis nous accompagnent (date à définir)
- Méchoui le jeudi 3 juillet
- Bal à la Ballastière le dimanche 5 octobre
- Le 11 novembre après commémoration, vin d'honneur à Louresse et déjeuner

Les anciens combattants souhaitent à tous les habitants de la commune une année agréable et surtout une bonne santé.

Le club du 3me âge

C'est un endroit où on se sent bien. C'est très sympathique et fraternel. Tout le monde s'y sent à l'aise. La preuve est que cette année 10 nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre. Pour nous, c'est formidable et très réconfortant. C'est une association qui se réunit chaque mardi après-midi. Alors qu'attendez-vous pour venir nous rejoindre ? Nos activités se font au fil des mois.

Le 21 janvier : Assemblée générale avec partage de la galette

Le 11 février : Un pot au feu (à confirmer)

Mars : Les bottereaux à mardi gras

Avril : A définir selon les disponibilités

Mai : Rencontre avec nos voisins et amis de Dénézé pour un mini-concours

3 juin : Notre méchoui réunit et réjouit beaucoup d'amis. Cette année, nous nous sommes retrouvés à 70 personnes.

Le 22 juillet : Nous nous retrouvons autour des grillades

Août, c'est les beaux jours donc un pique-nique au bord de l'eau, c'est l'idéal.

Septembre : Retrouvailles avec Dénézé

Octobre, c'est le moment du concours de belote, prévu le 7. N'hésitez pas à nous rendre visite, vous, les beloteurs.

Novembre : Un repas offert par le Club à ses adhérents.

Et puis décembre, fêtons Noël avec la bûche.

Enfin, pour clore l'année, le club vous présente
ses meilleurs vœux de bonheur et d'amitié.

Comité des Fêtes

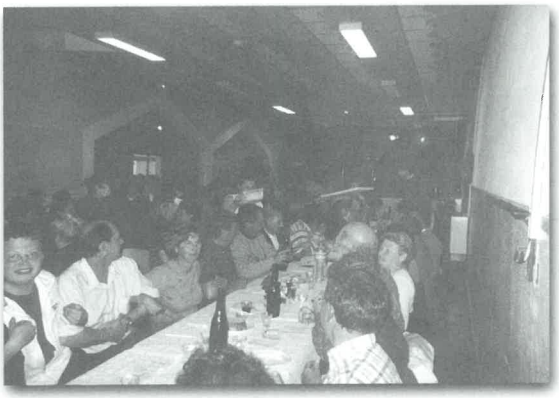

En cette rentrée 2002-2003, les membres du comité des fêtes se sont réunis pour organiser les manifestations de l'année.

Il a été décidé de maintenir :
la fête de la Ste-Emérance : le dimanche 26 janvier 2003 (repas animé par Noël SUZANNE)
la fête de l'Omelette : le samedi 24 mai 2003.

La course cycliste, organisée les précédentes années, attirant de moins en moins de spectateurs, est supprimée.

En compensation, un rallye en vélo ou à pied va être mis en place pour tous les habitants de la commune et alentours, le 6 avril 2003.

Nous remercions tous les nouveaux adhérents pour leur dynamisme.

Un nouveau bureau a été voté pour 2003

Président : Jean-Marie BONNET	Tél : 02.41.59.35.96
Vice-président : Marie-Agnès TREUILLIER	Tél : 02.41.59.03.21
Secrétaire : Jean-Yves MARTIN	Tél : 02.41.59.13.09
Trésorier : Alain AUMOND	Tél : 02.41.59.95.86

Membres :

BLOT Dominique, CHAUVIN Danièle, DESVALLON David, DROUET Sébastien, FOREST Jean-Yves, GABORY Jean-François, GENEVAISE Cyrille, GOUGEON Sébastien, LEBRUN Guy-Maurice, LEROUX Gilles, MARCHAND Cyrille, MARTIN Jacques, RENOU Frédéric, RUAULT Hervé.

Pour la location des tables et des bancs, s'adresser à : David DESVALLON au 02.41.59.93.22

Toutes les nouvelles idées seront les bienvenues.

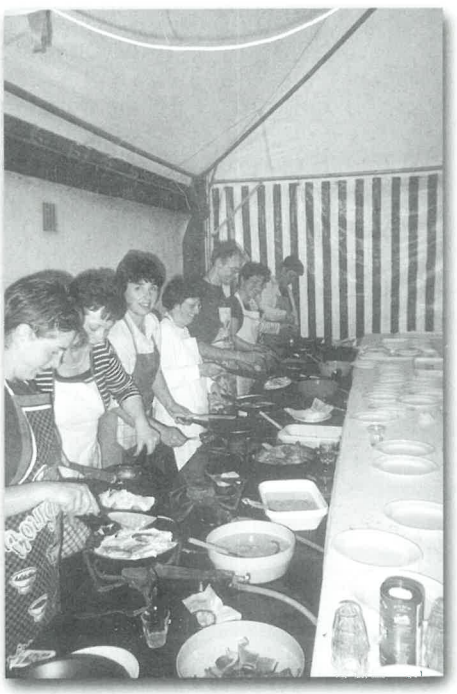

A l'omelette

Remise des coupes après la course

Le comité des fêtes vous offre ses meilleurs vœux pour 2003.

Association de chasse

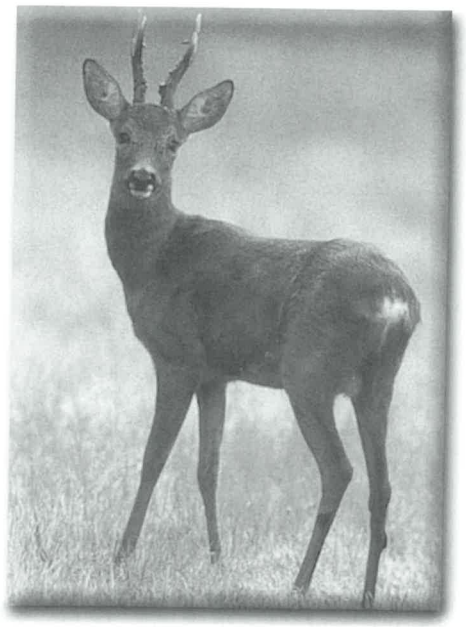

Composition du bureau :

Président : Jean-Paul MARTIN
Vice président : David DESVALLON
Trésorier : Alain AUMOND
Trésorier adjoint : Philippe AUMOND
Secrétaire : Jean RAIMBAULT
Secrétaire adjoint : Gilles LEROUX
Membres : Mme Marie-Thérèse LECOMTE, Mrs Jean CHAUVIN, Alain PICHOT, Gilles CLOCHARD.

Les statuts ont été rajeunis et adoptés à l'assemblée générale du 3 mars 2002.
2002, année du remembrement, aura été une « année noire » pour l'association de chasse de Louresse. En effet, à l'occasion du regroupement des terres, un certain nombre de propriétaires ont préféré garder leur droit de chasse sur leurs terres et se retirer de l'association.

Le bureau de chasse et particulièrement son président ont fait face et rencontré un grand nombre de gros et petits propriétaires qui ont fait confiance en l'association et signé leur bail. Ainsi l'association conserve plus de la moitié des surfaces de l'an dernier avec, il faut le reconnaître, un parcours parfois compliqué mais vite intégré.

Il n'a été procédé cette année à aucun lâcher de perdrix et faisans. Il reste cependant quelques compagnies de perdrix. Pour le lièvre, l'année 2002 inaugure les bracelets qui devraient permettre à l'avenir une bonne gestion de ce gibier. Faute de bracelets, par contre, les battues au chevreuil seront très limitées.

Malgré cette situation difficile, le bureau de chasse a conservé sa cohésion. Quarante chasseurs se sont inscrits à l'association et la dernière réunion a prouvé que tout le monde garde le moral. Bien entendu, les traditions seront conservées et vous êtes tous invités au repas des chasseurs qui aura lieu le 8 mars 2003. On mangera du sanglier...dans la bonne humeur.

L'association de chasse de Louresse a plus de 50 ans. Elle continuera à vivre contre vents et marées !

A.S.V.R

Comme chaque année nous espérons que vous aurez plaisir à retrouver ici, les commentaires de la vie Associative Sportive.
Commentaires optimistes ou quelques déçus selon les évolutions des sections.
Plus de tennis extérieur ! Plus de basket !
Mais une pêche d'enfer pour la section tennis de table, et une section gym et Modern'Jazz qui évoluent bien.
Quand à nos footballeurs, je les laisse s'exprimer ensuite.
Désormais, les matchs de tennis de table qui se jouent sur place, paraîtront dans la presse en même temps que les rencontres du foot.

	FOOTBALL	GYM-DANSE	TENNIS DE TABLE	TOTAL
AMBILLOU	53	16	20	90
LOUERRE	4	10	1	15
LOURESSE	21	2	5	28
NOYANT	/	6	/	6
GREZILLE	/	/	1	1
BRIGNE	10	4	5	20
AUTRES	33	/	13	46
TOTAL	121+20 dirigeants	38	45	206

La soirée dansante animée par Gérard L'ANGEVIN fut un moment apprécié tant pour la qualité de l'orchestre que pour le lieu et l'aisance qu'il procure.
L'arrêt de la section basket nous rappelle que sans équipements adéquates, il n'y a plus d'engagement des parents, des joueurs comme des dirigeants.
L'an dernier, nous évoquions la construction d'une salle de sports, modeste, selon nos moyens. Nous ne baissons pas les bras, nous saisirons l'opportunité dès qu'elle se présentera. Pour cela aussi, nous sommes prêts à accueillir toutes les bonnes volontés.

Nos rendez-vous communs :

GALETTES DES ROIS	dimanche 19 janvier 2003 salle des fêtes de NOYANT
ASSEMBLEES GENERALES	vendredi 18 avril Foyer Rural AMBILLOU
SOIREE DES SPORTS	samedi 18 octobre à Grézillé

TOUS NOS VŒUX SPORTIFS A L'OCCASION DE CETTE NOUVELLE ANNEE !

Section Basket

Mise en sommeil définitive ou temporaire de la Section Basket ???

Petit Historique de la section

Le basket Masculin a commencé en 1938 puis s'est interrompu durant plusieurs années pour reprendre réellement de 1953 à 1969.

En 1970, par la volonté, la passion de quelques parents qui avaient à cœur que leurs filles pratiquent un sport, deux équipes féminines (poussines et benjamines) sont engagées en championnat.

Les faits les plus marquants sont :

- des sélections de joueuses dans l'équipe départementale de Maine et Loire.
- des joueuses qui ont accepté de devenir arbitres officiels.
- en 1977, les juniors sont championnes départementales.
- En 1978, les seniors ont autant de victoires que de matchs joués et sont championnes départementales, Elles resteront en excellence départe-mentale (échelon le plus élevé au niveau du département) de 1982 à 1991.
- En 1984, elles perdent de 4 points la finale de la coupe de l'Anjou se disputant à Doué contre le Pin en Mauges.

Après l'arrêt en 1996, de la seule équipe seniors restante, deux équipes de jeunes (poussines et benjamines) ont repris le flambeau de 1997 à 2002. Mais un certain nombre d'éléments font qu'à ce jour la section est mise en sommeil (effectif pas assez nombreux dans chaque catégorie, recherche d'un nouveau président, difficulté pour les parents d'assurer l'arbitrage et le management).

La pratique de ce sport sur le terrain n'était pas un obstacle majeur pour nos joueuses mais malheureusement de nos jours il est difficilement concevable de jouer hors d'une salle.

Durant ces 32 années, l'esprit de camaraderie, de solidarité, le désir et la joie de se retrouver ont permis à plusieurs générations de s'épanouir grâce à ce ballon rond et ce quel que soit le temps (pluie, neige, vent, soleil).

Section Foot

En quelques mots, voici une présentation de notre section :

Bilan saison 2001/2002 :

Les 125 licenciés joueurs nous ont apporté beaucoup de satisfaction. La palme revient à l'équipe seniors B qui en terminant deuxième de son groupe, monte en 2ème division. Elle s'est également distinguée en jouant les quarts de finale de la coupe des réserves. Un grand merci aux joueurs et aux dirigeants de cette équipe pour tous ces exploits.

Equipe B ASVR section foot montée en D2
à l'issue de la saison 2001-2002

Un rappel du classement des autres équipes :
séniors A 5ème en Promotion 1ère Division
séniors C 3ème en 3ème Division.
Egalement une équipe évoluant en championnat loisirs.
Toutes les équipes jeunes ont porté fièrement nos couleurs. L'avenir nous réserve d'agréables surprises avec les progrès accomplis par nos jeunes joueurs.
Durant l'inter-saison, la haie ceinturant le stade a été arrachée. Une clôture et un filet de protection derrière le but, ont été installés. La main courante a été repeinte.

Conseil d'administration de la section

Président	Bernard joël`
Président adjoint	Boisseau Christian
Secrétaire général	Bureau Stéphanie
Secrétaire jeunes	Robichon David
Secrétaire licences	Ogereau Marc
Trésorier	Caillault Bernard

Membres

Brégaint Jean-Marie	Courtois Bruno
Darteil Alain	Darteil Anthony
Foucault Pascal	Guinoiseau Paul
Landry Philippe	Mérand Jean-Pierre
Métivier Laurent	Rabouint Michel
Reignier Frank	Thibault Xavier

Effectifs dirigeants :

14 débutants, 2 équipes : Pascal Martin – Clément Ogereau
11 poussins, 1 équipe : Anthony Darteil – Hervé Berthommier
13 benjamins, 1 équipe : Pascal Foucault – Samuel Graveleau
12 joueurs de 13 ans, 1 équipe : Bernard Caillault – Matthieu Boisseau – Grégory Géraud
2 joueurs de 15 ans, entente avec Doué : Frank Reignier
57 joueurs seniors, 3 équipes A : Joël Bernard – Christian Boisseau
B : Sylvain Bazantay – Vincent Hémery
C : Michel Boisseau – Alain Darteil
13 joueurs loisirs, 1 équipe Joël Jarry – Serge Justeau – Christian Bourdillault
Total : 122 joueurs + 20 dirigeants

En espérant vous voir nombreux venir nous encourager au stade, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2003.

OTennis de table

Pour sa quatrième saison, la section TENNIS DE TABLE confirme son bien-être et poursuit sa progression. Cette année encore, une nouvelle équipe est venue compléter les seniors, ce qui nous fait une D3 et trois D4.

Pour les jeunes, il y a eu une avalanche d'inscriptions de dernière minute. De deux équipes la saison dernière, nous sommes passés à quatre cette année.

Du coup, l'effectif de la section s'élève à 45 licenciés.

L'objectif de cette saison est de faire monter la première équipe D4 en D3, et si possible la D3 en D2, pour l'instant tout est en bonne voie.

L'entraînement de nos jeunes est toujours assuré par Christelle JUILLARD.

Horaires d'entraînement :

- Jeunes : mercredi 10h30 / 12h00.
- Adultes : mardi et vendredi 20h30

Les matchs ont lieu le samedi après-midi pour les jeunes à partir de 14h30 et le samedi soir à 20h30 pour les adultes .

Nous attendons un public nombreux pour venir nous supporter et faire découvrir le Tennis de table à ceux qui ne connaisse pas.

Le bureau :

Président : GUINOISEAU Christophe
Vice président : BOUDIER Cyril
Secrétaire : VENDE Philippe
Secrétaire Adj : ANGEBAULT Gilles
Trésorier : MAROLLEAU Fabrice

Responsable jeunes : GUINOISEAU David
THIRIAU Marcel
LEFOLL David
JOSEPH Mickael

Les membres de la section tennis de table vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2003.

Gym

Notre rentrée 2002-2003, à la section GYM, s'est faite un peu mollement ; il a fallu attendre les vacances de la Toussaint pour voir l'effectif de deux sections atteindre son niveau habituel.

Concours de circonstances, ou démotivation, je ne saurais le dire. Mais il faut-être convaincu qu'aujourd'hui, notre vie de sédentaire nous impose de nous dépenser physiquement par le sport.
Et chercher à maîtriser et à rendre esthétique les mouvements de son corps dans l'espace : c'est le moyen par excellence nommé GYMNASTIQUE.

Ceci dit, cette année encore deux horaires de cours sont en place avec la même animatrice Laurence PERCHER :
18h45 le mercredi, salle du Foyer Rural pour une gymnastique dite plus douce..
20h00 le mercredi, même lieu, pour une gymnastique plus tonique.

Les effectifs pour la GYM adultes de l'ASVR, se répartissent comme suit :

Ambillou 15 Brigné 5 Louerre 2 Louresse 2 Noyant 2

Marie-Thé LENAERTS
Présidentes section GYM.

Danse

Des la reprise des cours de DANSE MODERN-JAZZ, à LOUERRE, le vendredi 20 septembre, toutes nos jeunes danseuses étaient au rendez-vous !
Nous avons constaté une diminution de l'effectif dans la tranche d'âge 7-9 ans et une augmentation dans celle des 10-13 ans.

De nouveau cette année, ces demoiselles apprécient de retrouver leur « cher » professeur GWENAELLE, tous les vendredi, salle des loisirs à Louerre, soit de 18 à 19 heures, ou de 19 à 20 heures.

Les effectifs sont répartis ainsi : Ambillou 2 Brigné 1 Louerre 8 Noyant 4

Commissions fleurissement

1er PRIX
Mr et Mme FOREST Yves 4, rue des templiers La Bournée

2me PRIX
Le Bourg : Mr et Mme BOUSSEAU Marcel 5, place du cèdre
La Bournée : Mr et Mme SCALI Julien 9, rue du tilleul
Rochemenier : Mr et Mme PINEAU Claude 2, route de la Boutinière
Launay : Mr et Mme MARTIN Christophe 3, rue du domaine

Les méritants (par ordre alphabétique)
Mr et Mme ASSERAY Robert 1, place de l'église
Mme BRANCHEREAU Michelle 2, rue du villeneuve La Bournée
Mr BEAUCHENE Roger 2, rue du lavoir La Bournée
Mr et Mme BERTHELOT Jacques 9, rue du parc
Mme BONNET Gisèle 3, rue du moulin Rochemenier
Mr et Mme BLOT Ludovic 1, rue des Charmilles
Mr et Mme BOUET Stéphane 12, rue de la société
Mr et Mme BRETON Claude 3, route de St Georges
Mme BRIBARD Nathalie 7, route de la Boutinière Rochemenier
Mr et Mme CHAUVIN Jean 21, rue du musée Rochemenier
Mr et Mme CLEMOT Yves 2, rue du moulin Rochemenier
Mr et Mme CLOCHARD Gilles Le Sablon
Mr et Mme COURANT Yves 4, chemin des caves
Mme GABORY Régine 22, rue principale
Mme GENEVAISE Michèle 8, route de Saint-Georges
Mr et Mme GIRARD Joseph 1, rue du musée Rochemenier
Mr et Mme GLANDAIS Jean-Marie 2, rue du domaine Launay
Mr et Mme GRASSET Loïc 2, rue des terres rouges Brosse
Mme HUDON Madeleine 8, place du cèdre
Mr et Mme JARNY Guy 2, route de Rochemenier
Mr et Mme JUSTEAU Philippe 5, route de la Boutinière Rochemenier
Mr et Mme LAURIOUX Maxime 1, route de Doué Rochemenier
Mr et Mme LANDRY Philippe 10, rue de la société
Mr et Mme LEBRUN Guy-Maurice 6, place du cèdre
Mr et Mme LECLERC Jean 3, place de l'église
Mr et Mme LETOURNEUR Jean-Baptiste 4, route de Saint-Georges
Mr et Mme MAINGUY Jean 8, rue de la société
Mme MARET Marie-Thérèse 1, place du cèdre
Mr et Mme MAROLLEAU Jean-Yves 23, rue principale
Mr et Mme MAITREAU Alain 2, route de Saint-Georges
Mme MARTIN Claude 4, rue du domaine
Mr et Mme OGEREAU Guy 3, rue des champs chailloux La Bournée
Mr et Mme POIRIER Hervé 8, place de l'église
Mr et Mme POULEAU Paul 12, rue du tilleul La Bournée
Mr et Mme ROBIN Roger 17, rue principale
Mr et Mme ROUX Jean-Yves 11, rue du moulin Rochemenier
Mr et Mme SAMSON Eric 2, résidence du parc
Mr et Mme SOURISSEAU Louis 2, place de l'église
Mr et Mme VALLET Maurice 5, place de l'église
Mr et Mme VIGNERON Roger 1, impasse de bel air Rochemenier

Les membres de la commission des maisons fleuries remercient les habitants de la commune pour les efforts fournis et ont désigné les heureux gagnants pour l'année 2002.
La remise des prix se fera le jour de la cérémonie des vœux de Mr le Maire.

Calendrier des Fêtes

Janvier :

Vendredi 3 : Vœux du maire (municipalité)
Samedi 18 : Assemblée générale et galette des anciens combattants
Dimanche 19 : Galettes des rois (ASVR)
Mardi 21 : Assemblée générale club du 3ème âge
Dimanche 26 : Sainte Emérance (comité des fêtes)

Février :

Mardi 11 : Pot au feu (Club de l'amitié)
Samedi 22 : Loto à Louresse (Association des parents d'élèves)

Mars :

Samedi 8 : repas des chasseurs
Samedi 22 – Dimanche 23 : Théâtre (activité du centre social)

Avril :

Dimanche 6 : Rallye vélo ou à pied (comité des fêtes)
Samedi 26 : Bal à Dénezé (Association des parents d'élèves)

Mai :

Jeudi 8 : Commémoration repas à Ambillou (anciens combattants)
Samedi 24 : Bal de l'omelette (comité des fêtes)

Juin :

Mardi 3 : Méchoui (Club de l'amitié)
Fête de l'école

Juillet :

Jeudi 3 : Méchoui (anciens combattants)

Septembre :

Banquet des aînés de la Commune

Octobre :

Dimanche 5 : Bal à la ballastière (anciens combattants)
Samedi 18 : Bal ASVR À Grézillé

Novembre :

Samedi 8 : Choucroute (société)
Mardi 11 : Commémoration déjeuner à Louresse (anciens combattants)
Vente de galettes (Association des parents d'élèves)

Bonne année 2003 à tous

Imp. Loire Impression - Saumur